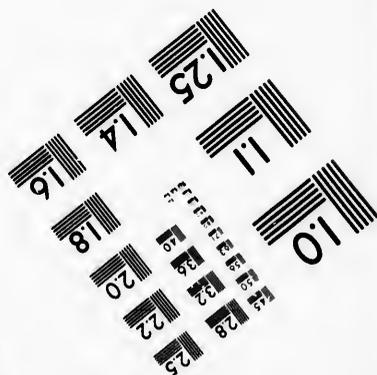
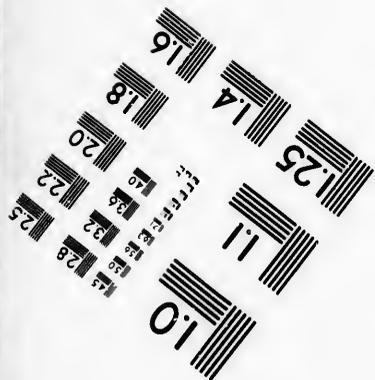
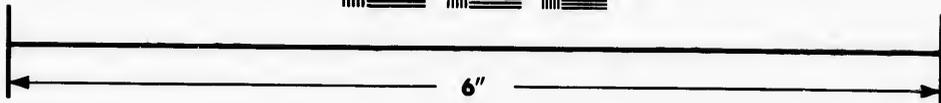
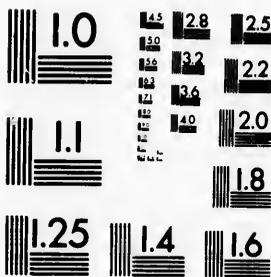


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							

The
to th

The
poss
of th
filmi

Orig
begi
the l
sion,
othe
first
sion,
or ill

The
shall
TINU
whic

Map
diffe
entir
begi
right
requ
meth

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

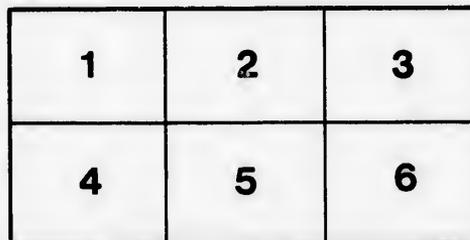
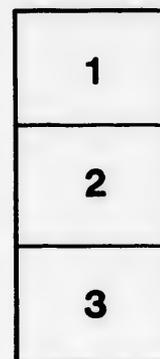
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire
détails
es du
modifier
er une
filmage

ies

e

errata
d to

t
e pelure.
con à



32X

T E N E U R

DES POSITIONS OU ARTICLES DE BÉATIFICATION ET CANONISATION
DU SERVITEUR DE DIEU

FRANÇOIS DE MONTMORENCY-LAVAL

PREMIER ÉVÊQUE DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC

ET FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DE L'ORIGINE, DE LA PATRIE ET DES PARENTS DU SERVITEUR DE DIEU,
DE SA PIEUSE ÉDUCATION ET DE SES FAITS ET GESTES DANS
SON ENFANCE ET SA PREMIÈRE ADOLESCENCE

1. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu naquit dans le diocèse de Chartres (département d'Eure et Loire) le 30 avril 1623. Il eut nom François. Son Père s'appelait Hugues de Laval et fut seigneur de Montigny et de Montbaudry; sa mère se nommait Michelle Péricard. Les parents du serviteur de Dieu appartenaient à l'une des familles les plus nobles et les plus puissantes de France, comme le prouveront plus au long les témoins bien informés, en indiquant toujours la source de leur science et en nommant ceux de qui ils tiennent ces témoignages, ou la tradition constante et commune, ou leur publicité et notoriété, constatée par la voix et le jugement du peuple.

2. Que la vérité a été et est que les susdits parents du serviteur de Dieu, comme leurs illustres ancêtres, brillèrent éminemment par leurs sentiments religieux. Les heureuses dispositions qu'on remarqua dans le jeune François, dès son enfance, font voir que ses parents ne manquèrent pas de faire naître de bonne heure dans le cœur de leur fils, des sentiments de piété et de religion. Aussi François, encore enfant, laissait-il déjà deviner une nature toute inclinée au bien et toute disposée à suivre les impressions de la grâce divine, qui déjà commençait à agir en lui. C'était là un indice de cette sainteté consommée à laquelle il devait arriver un jour, comme il sera prouvé plus longuement par les témoins, etc.

3. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, en croissant en âge, croissait aussi en sollicitude pour profiter de la bonne éducation qu'il recevait dans sa famille. Ce que voyant, ses pieux parents ju-

gèrent opportun de lui faire fréquenter le collège des Jésuites de Laflèche, afin que là il pût devenir encore plus saintement formé et plus solidement instruit. C'est dans ce collège en effet que le petit François fit ses premières études avec un très-grand succès. Il y montra une si grande piété, que ses supérieurs, le pensant évidemment destiné par le Ciel à l'état ecclésiastique, crurent pouvoir lui faire recevoir la tonsure cléricale dès l'âge de neuf ans, c'est-à-dire, en 1631, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

4. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, trois ans après avoir reçu la tonsure, fut fait chanoine de la cathédrale d'Evreux, par son oncle maternel François Péricard, Evêque de cette ville. Il n'avait encore que 12 ans; mais il descendait d'un noble lignage; et, d'après les coutumes de ces temps, quand un membre d'une maison seigneuriale était initié à l'état ecclésiastique, il devait être pourvu de prébendes ecclésiastiques. Le serviteur de Dieu ne souhaitait certainement pas cet honneur; mais il fut contraint de l'accepter, par obéissance pour son oncle, qui l'exigea de lui, comme le prouveront plus amplement les témoins, etc.

5. Que la vérité a été et est qu'il perdit, en 1638, son bien aimé père, et que vers le même temps ses deux frères aînés furent tués sur le champ de bataille. La famille (surtout sa mère devenue tutrice), tournant ses regards sur lui, voulait qu'il se consacrat tout entier à soutenir la splendeur de sa noble maison, en abandonnant l'état ecclésiastique auquel il était déjà initié, et en songeant à embrasser l'état du mariage. Les qualités surprenantes dont François était admirablement doué, et l'impression favorable qu'il produisait chez tous ceux qui avaient occasion de lui parler, avaient naturellement fait penser que, vu les malheurs inattendus de sa famille, il était destiné à maintenir dans sa splendeur la gloire militaire des de Laval. Mais le jeune abbé de Montigny (c'était le nom donné alors au serviteur de Dieu), qui avait consacré son corps et son âme au service de Dieu, ne partagea point ces idées du monde. S'il consentit à s'occuper des affaires de sa famille, ce fut seulement pour un temps très-court, comme il sera prouvé plus au long par les témoins, etc.

6. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, sur l'avis de son oncle l'Evêque d'Evreux, renonça en effet au canonicat qu'il tenait de lui, et se donna, pendant quelque temps, aux affaires de sa famille. Bien que très-jeune, il se conduisit, dans cette épreuve, avec une admirable sagesse, et, pendant qu'il semblait avoir cédé aux insinuations du monde, toujours soutenu par la grâce de Dieu, il demeura fort et inébranlable dans sa vocation. Aussi finit-il par renoncer à ses droits d'aînesse et à tous ses titres sur la seigneurie héréditaire de Montigny et Montbaudry, en faveur de son frère cadet, Jean-Louis de Laval, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

7. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu n'avait pas plus de 19 ans lorsqu'il renonça ainsi à la plus brillante fortune et brisa entièrement les liens qui le tenaient uni au monde. Il rentra dès lors dans le clergé, fit ses études de Théologie à Paris, pendant six

ans, et y
fiante, c

8. Qu
prêtre, n
meura d
tion du
plus tar
piété qu
bientôt
prisons,
premièr
veront p

9. Q
de s'élo
dispersa
reuse re
Ce pieu
pelait l'
et édifi
pas de l
sainte v
et abon
long les

10. C
teur de
prire, l
lectures
s'y dév
leurs lit
plaies,

11. C
élevé au
l'Evêqu
un can
extrême
pour qu
ccœur, i
don, so
les tém

12. C
qu'il oc
les obli
soumis
réforme
applica
pas de
était le
le prou

ans, et y reçut la prêtrise à l'âge de 25 ans avec la faveur la plus édifiante, comme le déposeront les témoins, etc.

8. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, quand il fut prêtre, ne retourna pas vivre au sein de sa famille. A Paris, où il demeura d'abord, il fut un des plus fervents membres de la Congrégation du Collège des Pères Jésuites, congrégation qui donna naissance plus tard au Séminaire des Missions Etrangères. Aux entretiens de piété qui avaient été le premier objet de cette congrégation, on joignit bientôt des austérités, des pèlerinages, la visite des hôpitaux et des prisons, et d'autres œuvres admirables de charité. Telles furent les premières années sacerdotales du serviteur de Dieu, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.,

9. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, ayant été obligé de s'éloigner de Paris, par suite des désordres de la guerre civile qui dispersa la petite communauté dont il faisait partie, fit à Caen l'heureuse rencontre de M. de Bernières de Louvigny, Trésorier de France. Ce pieux laïque s'était bâti au milieu de la ville une maison qu'il appelait l'*Hermitage*, où avec quelques amis choisis il vivait en solitaire et édifiait tout le monde par ses vertus. Le serviteur de Dieu ne vit pas de lieu mieux adapté que l'*Hermitage* de Caen pour mener une sainte vie. Ce fut là que, pendant quatre ans, il puisa les eaux vives et abondantes d'une grâce toute céleste, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

10. Que la vérité a été et est que l'occupation ordinaire du serviteur de Dieu, pendant le séjour qu'il fit dans cette solitude, fut la prière, la mortification, l'instruction des pauvres, les conférences ou lectures spirituelles. Ses récréations consistèrent à travailler à l'hôpital, s'y dévouer tout entier au service des pauvres, allant jusqu'à faire leurs lits, les assister dans leurs besoins les plus rebutants, panser leurs plaies, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

11. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, à peine élevé au sacerdoce, fut promu à la charge d'Archidiacre par son oncle l'Evêque d'Evreux, qui quelques années auparavant lui avait conféré un canonicat dans sa cathédrale. Ces honneurs lui déplaisaient extrêmement, mais il fut dans la nécessité de les accepter au moins pour quelques années, après lesquelles, à la grande consolation de son cœur, il eut la liberté d'y renoncer en faveur du pieux prêtre de Boudon, son ancien précepteur, comme il sera déposé plus au long par les témoins, etc.

12. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, tout le temps qu'il occupa la charge d'Archidiacre, fut très-exact à en remplir toutes les obligations. En effet, l'exactitude avec laquelle il visita les paroisses soumises à sa juridiction, la ferveur avec laquelle il s'y comporta, la réforme et le bon ordre qu'il établit, le soulagement des pauvres, son application à toutes sortes de bien, tout cela faisait voir qu'il n'y avait pas de service que l'église ne dût attendre d'un si grand sujet. Tel était le sentiment universel sur le vertueux abbé de Montigny, comme le prouveront plus au long les dépositions des témoins, etc.

13. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, pendant son séjour à Caen, fut chargé de conduire deux affaires des plus importantes en même temps que des plus épineuses. L'une fut la réforme d'une maison de religieux de Caen, dont l'autorité religieuse le chargea. Le dérèglement s'était introduit dans cette maison, et ce n'était pas chose facile que d'y ramener l'ordre et la paix. On sait quelle habileté il faut dans des cas semblables pour découvrir la véritable source du mal, quelle prudence, quelle force, quel courage pour y remédier. Le serviteur de Dieu, par ses exhortations, ses exemples, ses prières, sa sagesse, réussit à transformer une maison de trouble et de dissension en une maison de paix, de piété et d'édification, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

14. Que la vérité a été et est que la seconde affaire terminée par le serviteur de Dieu, pendant qu'il vivait à l'Hermitage de Caen, fut la défense de l'hôpital qui existait en cette ville. Certains chefs de l'autorité civile menaçaient cet hôpital d'une injuste spoliation, sous prétexte de vouloir le régulariser. Le serviteur de Dieu, se servant de l'influence que lui donnait la haute noblesse de son origine, se rendit auprès du roi et de ses ministres, dévoila toute l'injustice qui se cachait sous ce prétexte, et plaida la cause de l'hôpital avec tant de zèle, qu'il le sauva de cette inique spoliation. Cette victoire ramena le calme et la tranquillité dans l'hôpital; elle rendit la vie aux membres souffrants de Jésus-Christ, et aux épouses du Sauveur la liberté de pouvoir se dévouer à leur secours, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

DE L'ÉTAT ÉPISCOPAL DU SERVITEUR DE DIEU.

15. Que la vérité a été et est que la Cour de France pensait depuis plusieurs années à procurer un évêque à la Nouvelle-France. La Reine mère Anne d'Autriche, après plusieurs tentatives, finit par charger les Pères Jésuites de chercher un sujet qui eût assez de zèle pour se consacrer à une mission si difficile et assez de capacité pour en soutenir le poids. Les Jésuites, qui connaissaient depuis longtemps l'abbé de Montigny, jetèrent les yeux sur lui et le recommandèrent. La Cour, qui avait apprécié la sagesse et la vertu du serviteur de Dieu dans l'affaire de l'hôpital de Caen, l'agréa avec de grands éloges. Le Saint-Père, Alexandre VII, parfaitement renseigné sur le mérite de l'homme de Dieu, le choisit, en décembre 1657, et le préconisa, en mai 1658, Vicaire Apostolique de toute la Nouvelle-France ou de l'Amérique Septentrionale d'aujourd'hui, avec le pouvoir d'exercer les fonctions épiscopales dans toute cette vaste étendue de pays. En même temps on lui assigna le titre d'évêque de Pétrée *in partibus*, comme il sera prouvé plus amplement par les témoins, etc.

16. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu se sentait un ardent désir de se consacrer aux missions pour propager la foi de Jésus-Christ; mais d'un autre côté, il avait de lui-même les sentiments les plus humbles, et se croyait tout-à-fait indigne du titre et de la qualité d'évêque. S'il accepta enfin, ce fut parce que les con-

seillers
Père et
aurait s
cultés p
tué sa
l'Eglise
de la pr
sentit a
lique, a
pable, c

17. C
vertu d
dait qu
de son
cet Arc
des Evi
pour le
Cette c
4 octob
dans l'e
le Non
Toul.
qu'augn
plus lon

18. C
serviteu
contrain
tions, s'
nouveau
Le serv
Ciel ser
patience
souffran
long les

19. C
consécr
se rend
mille d
prit av
disposit
de Pâq
pagnie
velle-Fr
propage
Le 16 j
résiden
et c'est
au long

seillers de son âme lui en imposèrent l'obligation, parce que le Saint-Père et tous ses autres Supérieurs le voulaient, et parce que son refus aurait soulevé entre le Saint-Siège et le Roi Très-Chrétien des difficultés plus grandes que celles qui avaient surgi avant qu'on eût effectué sa nomination. D'où aurait résulté un grand dommage pour l'Eglise de la Nouvelle-France, qui attendait les plus grands avantages de la prompt arrivée de son premier Pasteur. Toutefois, il ne consentit à être évêque qu'à la condition de n'être que Vicaire Apostolique, afin qu'on pût le rappeler, si dans la suite on le jugeait incapable, comme les témoins le prouveront plus au long, etc.

17. Que la vérité a été et est que Dieu voulut éprouver dès lors la vertu du nouveau Prélat. En effet, l'Archevêque de Rouen prétendait que le Vicariat Apostolique de la Nouvelle-France faisait partie de son diocèse. Bien que le Saint-Père en eût décidé différemment, cet Archevêque et ceux qui formaient à Paris l'assemblée particulière des Evêques, adressèrent une circulaire à tous les Evêques de France pour leur ordonner de ne pas consacrer Monseigneur de Laval. Cette circonstance retarda sa consécration, qui devait avoir lieu le 4 octobre 1658, et ne se fit que le 8 décembre de la même année, dans l'église de St-Germain-des-Prés, à Paris. Là, il fut sacré par le Nonce Apostolique, assisté de l'Evêque de Rodez et de celui de Toul. Cette consécration, faite dans une église exempte, ne fit qu'augmenter l'animosité contre Mgr de Laval, comme le déposeront plus longuement les témoins, etc.

18. Que la vérité a été et est que la persécution suscitée contre le serviteur de Dieu n'en continua pas moins après qu'il fut consacré ; au contraire, elle redoubla même alors, puisque la Chambre des Vacations, au lieu de résister aux prétentions de l'Archevêque de Rouen, porta un nouveau décret contre l'autorité du Vicaire Apostolique du Canada. Le serviteur de Dieu resta calme au milieu de ces tribulations que le Ciel semait déjà sur sa route, et il montra dès lors ce courage et cette patience qui devaient briller d'un si vif éclat pendant la vie pleine de souffrances à laquelle Dieu l'appelait, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

19. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, après sa consécration, tout entier à l'idée de son devoir épiscopal, songea à se rendre aussitôt que possible au milieu de son troupeau. Bien que mille difficultés vinssent s'y opposer, toujours confiant en Dieu, il prit avec le plus grand soin toutes ses mesures, et, ce fut par une disposition spéciale de Dieu que, nonobstant tous les obstacles, le jour de Pâques 1659, son serviteur s'embarqua à la Rochelle en compagnie de trois prêtres. François de Laval se dirigeait vers la Nouvelle-France, l'âme remplie de la plus sainte joie, parce qu'il y allait propager la foi de Jésus-Christ, dans des contrées jusque là barbares. Le 16 juin 1659, il arriva heureusement à Québec, où il avait fixé sa résidence. Là, il fut reçu comme un ange consolateur envoyé du Ciel, et c'est vraiment ce qu'il fut pour ces pays, ce que déposeront plus au long les témoins, etc.

20. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu arrivait dans un pays qui n'avait jamais eu la consolation de jouir de la présence d'un Evêque. Le terrain était à peu près inculte, et le serviteur de Dieu devait y endurer les plus grandes fatigues, afin de rendre ce sol profitable et de lui faire porter des fruits. Il ne se découragea point devant un avenir aussi rebutant. A peine fut-il débarqué, qu'il commença sans aucun délai à exercer ses fonctions épiscopales. Non-seulement il s'acquitta des nombreux devoirs inséparables d'une telle charge, mais encore de ceux qui ne sont propres qu'aux prêtres seuls et à toutes les personnes qui se consacrent d'une manière quelconque à exercer la charité envers le prochain. Toute sa longue vie, depuis sa jeunesse et son âge viril jusqu'à la vieillesse la plus avancée, fut toujours dépensée à servir Dieu de mille manières avec une activité incroyante, et un héroïsme capable d'étonner le monde tout entier, comme le prouveront plus amplement les témoins, etc.

21. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, à son arrivée en Canada, trouva la colonie dans le plus triste état. Le pays était tout en armes et presque réduit aux abois. Les féroces Iroquois faisaient depuis dix ans la plus cruelle guerre. Leurs partis couraient les campagnes, ne faisant pas de siège régulier, ni de batailles rangées, mais dressant des embuscades, tâchant de surprendre les habitants isolés, et exerçant les cruautés les plus horribles et les plus raffinées sur les malheureux qui tombaient entre leurs mains. Ainsi se passèrent les trois premières années du pontificat du serviteur de Dieu, dans une disette générale, dans des fatigues et des alarmes continuelles, et dans un danger constant de perdre la vie au milieu des supplices. Ce fut dans ces conditions cependant, que, mettant toute sa confiance en Dieu, et ne trouvant dans ces maux qu'un nouvel aliment à son zèle, le serviteur de Dieu entreprit de faire la première visite épiscopale de son vaste diocèse. Et cela se continua pendant tout son long épiscopat, car durant plus de quarante ans encore, à l'exception de courtes trêves, les Iroquois continuèrent à parcourir le pays avec leurs bandes meurtrières, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

22. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu ne négligea jamais aucun de ses devoirs épiscopaux. Il fit régulièrement la visite de son diocèse, sans tenir compte des peines et des difficultés qu'il y rencontra. En effet, dans l'accomplissement de ses visites, il devait souvent parcourir à pied d'énormes distances, l'hiver au milieu des neiges, ou l'été sur le fleuve dans un tout petit canot d'écorce d'arbre. Sa suite était composée d'un ou deux ecclésiastiques, et d'un ou deux paysans pour lui indiquer la route. Il portait une crosse de bois et une mitre très-simple et le reste des ornements absolument nécessaires à un Evêque, comme dans les premiers temps du christianisme. Dans ces pénibles voyages, le serviteur de Dieu avait souvent à souffrir de la faim, de la soif, du manque de soins corporels, des intempéries de l'air, de la furie des tempêtes. Aussi ce fut dans ces pénibles fonctions qu'il contracta les infirmités qui firent le tourment de sa vieillesse, comme il sera prouvé plus longuement par les témoins, etc.

23. tenta
qu'il l
On l'a
ville e
hiver e
morco
une ca
même
vent t

24. idée ju
un pay
infidél
grand
tion. A
grande
en dim
nécess
sans q
prêtres
mission
France
fondati
septem
faire le
raireme
tard, pa
personn
science
Tous le
devaien
mission
par le g
le servi
biens d
revenus
put fou
prouver

25. Grand
Petit S
maire e
Laval t
jeuness
et, dev
énergie
de son
lieues

23. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu ne se contenta pas des fatigues que lui imposaient les visites épiscopales. Autant qu'il le put, il y joignit les rudes travaux de la vie de missionnaire. On l'a vu cent fois aller administrer les sacrements aux malades, à la ville et à la campagne, ramant dans un canot en été, et marchant en hiver sur la neige en raquettes, portant sur le dos sa chapelle et un morceau de pain ; aller ainsi à une ou deux lieues dire la messe dans une cabane, donner le viatique et l'extrême-onction, et s'en revenir de même, après avoir mangé, en courant, son morceau de pain, et souvent tout à jeun, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

24. Que la vérité a été et est qu'il est bien difficile de se faire une idée juste des difficultés que notre premier Evêque rencontra dans un pays presque entièrement peuplé de sauvages presque tous encore infidèles. Il y avait certainement de l'ouvrage pour un bien plus grand nombre d'ouvriers évangéliques qu'il n'en avait à sa disposition. Aussi ceux qui s'y trouvaient étaient-ils loin de suffire à cette grande étendue de territoire, d'autant plus que la perfidie des infidèles en diminuait le nombre. C'est pourquoi le serviteur de Dieu vit la nécessité de fonder à Québec un Séminaire, qui fournirait des prêtres, sans qu'il fût obligé d'en demander constamment en Europe ; ces prêtres, étant du pays, y seraient mieux préparés à la vie des missions. Pour mettre à exécution cette grande idée, il passa en France en 1662, et le 26 mars 1663, il obtint un décret royal pour la fondation d'un Séminaire Episcopal dans la ville de Québec. Le 7 septembre de cette année, il revint à Québec et se prépara aussitôt à faire les constructions nécessaires. Un premier édifice, fait temporairement et d'une construction légère, fut remplacé, quinze ans plus tard, par un bel édifice en pierre, et capable de contenir plus de cent personnes. Ce Séminaire n'était pas seulement destiné à former à la science théologique les jeunes clercs qui se préparaient au sacerdoce. Tous les prêtres n'appartenant pas à des corps religieux, et qui devaient être employés au saint ministère comme curés ou comme missionnaires, devaient en faire partie. Comme les ressources fournies par le gouvernement étaient insuffisantes pour alimenter le Séminaire, le serviteur de Dieu donna à cette maison le 12 avril 1680, tous les biens qu'il avait eu la précaution d'acquérir dans le pays. Avec les revenus de ces biens, le Séminaire acquit une nouvelle vigueur et put fournir un plus grand nombre de prêtres au Canada, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

25. Que la vérité a été et est que cinq ans après avoir fondé son Grand Séminaire, le serviteur de Dieu forma, aussi à Québec, un Petit Séminaire pour apprendre aux enfants les éléments de la grammaire et les conduire jusqu'à la Théologie. Le fait est que Mgr de Laval travailla avec une constance admirable pour l'éducation de la jeunesse canadienne, durant toute la durée de son très-long Episcopat et, devenu très-vieux, il montra toujours pour cette œuvre la même énergie que dans la vigueur de l'âge. Non content de son Grand et de son Petit Séminaire, il avait fondé encore, à S.-Joachim, à dix lieues de Québec, un collège industriel dans lequel les enfants des

paysans, outre les éléments des lettres, apprenaient encore divers métiers, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

26. Que la vérité a été et est que, grâce au zèle du serviteur de Dieu, on vit bientôt s'élever dans toutes les parties du Canada des églises et des chapelles, dont on avait le plus grand besoin. Il eut la satisfaction de voir compléter sa cathédrale à Québec en 1666, et il la consacra solennellement le 11 juillet de la même année sous le titre de l'Immaculée Conception. Il établit dans sa ville épiscopale la Confrérie de la Ste Famille de Jésus, Marie et Joseph, laquelle s'étendit en peu de temps à un grand nombre de paroisses, où elle fit, comme elle fait encore, un bien immense. Il encouragea puissamment la Vénéralle Marguerite Bourgeoys dans la fondation de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, et lui fit établir plusieurs succursales à Québec et dans les environs. Il favorisa aussi l'établissement de nouveaux hôpitaux tant à Montréal qu'à Québec, comme le déposeront plus longuement les témoins, etc.

27. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, après plusieurs années de fatigues incessantes, put constater les progrès que faisait la religion de Jésus-Christ, et vit son très-vaste Vicariat Apostolique prendre une forme régulière. Le clergé par ses soins s'était considérablement augmenté ; il avait en outre accueilli avec beaucoup de charité les Religieux Récollets, que les Ministres de France et ceux de la colonie avaient fait passer au Canada sans son concours et dans le dessein arrêté de nuire à son autorité, ce qui heureusement n'eut pas lieu. Il établit un grand nombre de paroisses dans des endroits très-éloignés du centre ; et lui-même, malgré les plus grandes difficultés, se transportait sur les lieux pour déterminer l'étendue des paroisses et les endroits propres à construire des églises paroissiales, comme le diront plus au long les témoins, etc.

28. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu ainsi que le roi de France et son gouvernement, pour assurer la prospérité de la religion dans ces nouveaux pays, conquirent bientôt qu'il fallait donner au Vicaire Apostolique le titre et les attributions d'Evêque titulaire. Cette affaire fut négociée longtemps auprès du Saint-Siège, qui finit par accorder des Bulles le 1er octobre 1674. Le serviteur de Dieu abandonna donc son titre d'Evêque de Pétrée *in partibus* ainsi que la qualification de Vicaire Apostolique du Canada, et il devint le premier Evêque titulaire de Québec. Le serviteur de Dieu, toujours dirigé par le seul zèle de la Religion, travailla immédiatement à l'établissement d'un chapitre dans sa Cathédrale, mais il y rencontra toutes sortes de difficultés. Cependant à la fin il en triompha, et la Cathédrale eut son Chapitre, en 1684, comme le prouveront plus longuement les témoins, etc.

29. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, ayant à peine dépassé 60 ans, se trouva accablé de graves maladies, toutes contractées dans le service de Dieu, surtout pendant les laborieuses visites de son diocèse. Le saint Evêque, qui ne tenait en rien à sa

dignité épiscopale, et qui n'avait pour but que le seul bien de l'Église du Canada, jugea que, vu l'affaiblissement de ses propres forces, c'était une chose très-prudente de pourvoir cette Église d'un autre Pasteur. Pour arriver à cette fin, il passa en France en 1684, et donna sa démission pure et simple. Cette démission fut apprise avec chagrin, mais les raisons de santé que fit valoir le serviteur de Dieu furent si fortes qu'on crut devoir s'y rendre, bien qu'à regret. Mgr de St Valier, aumônier du Roi, fut élu pour son successeur; et il se rendit en Canada, d'abord comme vicaire général, puis comme Evêque, ainsi que le déposeront plus au long les témoins, etc.

30. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu qui, à cause de ses devoirs épiscopaux, s'était cru obligé de renoncer à l'Evêché du Canada, ne put se décider à passer, loin d'un pays qui lui était devenu si cher, les quelques années qui lui restaient à vivre. S'il ne pouvait plus parcourir les différentes cités, les villages lointains, les campagnes désertes, pour servir la sainte religion, cependant en demeurant à Québec, où il jouissait de l'estime générale, il pouvait certainement encore opérer beaucoup de bien. Le serviteur de Dieu, rempli de zèle et mû par une si sainte pensée, était déjà sur le point de quitter la France pour revenir en Canada. Son cœur ne désirait d'autre consolation ici-bas que d'aller mourir au milieu du troupeau que ses héroïques labeurs avaient formé. Mais le Seigneur, pour éprouver son serviteur, fit naître mille difficultés qui le contraignirent de prolonger son séjour en France pendant plusieurs années. Il supporta avec la plus grande résignation cette affliction envoyée du Ciel, et, ce ne fut qu'à la fin de 1688 que, plein de reconnaissance pour Dieu, qui exauçait enfin ses vœux les plus ardents, il s'en retourna de nouveau au milieu de ses bien-aimés enfants du Canada, comme le diront les témoins, etc.

31. Que la vérité a été et est que c'était vraiment Dieu qui ramenait son serviteur en ce pays pour lui faire continuer l'exercice de ses vertus héroïques. Car bien que le Canada eût un nouveau Pasteur, il voyait sans cesse les sollicitudes de celui-ci s'unir de mille manières à celles de son ancien Evêque, en qui l'âge avancé était bien loin d'avoir éteint le zèle. De plus le vieil Evêque fut la plus précieuse ressource pour le Canada pendant les longues absences de Mgr de St Valier, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

32. Que la vérité a été et est en effet que des affaires d'importance majeure ayant forcé Monseigneur de St Valier de retourner en France en 1700, le serviteur de Dieu, Monseigneur de Laval, se trouva le principal conseiller et pour ainsi dire le directeur des pieux ecclésiastiques chargés de l'administration du Diocèse durant l'absence de l'Evêque, qui devait se prolonger bien longtemps. Car l'Evêque fut retenu en France jusqu'à la fin de 1705, et au moment où il revenait au Canada, il tomba entre les mains des Anglais, qui l'emmenèrent prisonnier en Angleterre, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

33. Que la vérité a été et est qu'il devint alors évident pour tous que Monseigneur de Laval avait été conservé providentiellement, afin que la longue absence de l'autre pasteur fût moins sentie. Toutes les chroniques de l'époque s'accordent à affirmer que Monseigneur de Laval soutint les âmes chancelantes, calma les esprits irrités, contribua au maintien des mœurs par l'odeur de ses vertus, par le grand attrait de ses exemples et par la sagesse de ses conseils. Ce fut aussi alors que touchant bientôt à sa 85^{me} année, il s'occupa de faire évangéliser la partie du Diocèse de Québec la plus voisine du golfe du Mexique, et qu'à cet effet il y envoya plusieurs missionnaires dans les différentes expéditions de d'Iberville, comme il sera démontré plus longuement par les dépositions des témoins, etc.

34. Que la vérité a été et est que le moment approchait auquel Mgr de Laval, cet Evêque selon le cœur de Dieu, devait terminer sa carrière. Pour ajouter encore davantage à sa perfection, Dieu le soumit, dans ses dernières années, à une épreuve bien sensible. La Providence choisit pour cette épreuve le double incendie du Séminaire et de l'habitation qui servait au serviteur de Dieu et au clergé. Un de ces deux incendies eut lieu en 1701 et l'autre en 1705. En quelques heures on ne vit plus qu'un monceau de cendres là où s'élevaient le Séminaire et la susdite habitation. Rien ne fut sauvé. Là, sous ses yeux, les flammes dévorantes lui ravirent le fruit de fatigues soutenues de la manière la plus héroïque pendant plus de trente ans. Cependant, même sous le poids d'un tel malheur, il se conduisit en héros vraiment chrétien, comme le déposeront plus longuement les témoins, etc.

DES VERTUS EN GÉNÉRAL DU SERVITEUR DE DIEU.

35. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, François de Laval, premier Evêque de Québec, pratiqua à un degré héroïque les vertus théologiques, la Foi, l'Espérance et la Charité ; et également les vertus cardinales, la Prudence, la Justice, la Tempérance, la Force, et les autres vertus annexes. Il fut très-exact observateur des Commandements de Dieu et de l'Eglise, de toutes les obligations imposés à la charge sacerdotale d'abord, et ensuite à la charge épiscopale. Son héroïsme dans les vertus et la parfaite observance de toutes ses obligations furent constants pendant toute sa vie, persévèrent jusqu'à la mort sans aucune mutation ni interruption, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

36. Que la vérité a été et est que, dans cette pratique des vertus, il ne s'est pas seulement élevé à un degré plus qu'ordinaire et vraiment excellent ; mais encore que ses vertus furent toujours pratiquées avec promptitude, avec facilité, avec une joie extraordinaire, laissant voir qu'il était mû par un secours spécial du Saint-Esprit, ce qui est le propre de l'héroïsme chrétien. En passant en revue, dans toutes

les rencontres et dans toutes les circonstances, ses actions et ses occupations, tous ont admiré et reconnu son héroïsme, sans qu'aucun ait jamais dit quelque chose au contraire. Si des historiens protestants ont jeté du blâme sur ses pratiques de piété, de charité et d'humilité, c'est uniquement parce qu'ils ne sont pas capables de les apprécier à leur véritable point de vue ; mais leur blâme devient un témoignage irréfragable de l'existence de ces vertus et de leur héroïsme, comme le prouvent plus longuement les témoins, etc.

37. Que la vérité a été et est que c'est au moyen de l'observation constante des règles et des principes qu'il s'était imposés dès sa jeunesse, que le serviteur de Dieu arriva à ce haut degré de sainteté constaté par l'ensemble de toute sa vie. Ces règles et ces principes, qu'il regardait comme inspirés de Dieu même, il voulut les maintenir à n'importe quel prix. De là naquit l'héroïsme de ses vertus. En effet il est un héros, lorsque nous le voyons se soumettre aux fatigues les plus dures, aller au devant des privations les plus pénibles, se résigner aux chagrins les plus amers, en un mot, faire une immolation complète de sa personne pour procurer, dans un pays barbare, la gloire de Dieu et le salut des hommes. Mais ce qui fait encore d'avantage briller dans le serviteur de Dieu l'exercice de ses vertus héroïques, c'est de songer que lui-même était d'une complexion délicate, et issu d'un sang très-noble. C'est pour cela qu'il se mit héroïquement à mépriser son corps, et que précisément parce qu'il était noble, il voulut s'abaisser aux actions les plus viles. Ce fut toujours là son but, et c'est aussi la fin qu'il eut en vue dans l'exercice de toutes ses vertus, comme les témoins le prouvent plus aux long, etc.

DES VERTUS THÉOLOGALES ET PREMIÈREMENT DE LA FOI HÉROÏQUE
DU SERVITEUR DE DIEU.

38. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu possédait à un degré vraiment héroïque la vertu de la Foi. Ceci est bien démontré dans ses nombreuses œuvres par lesquelles on voit que cette vertu a resplendi en lui de la lumière la plus vive, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

39. Que la vérité a été et est que ce fut son ardent désir de propager la sainte Foi, qui le décida à abandonner d'abord la plus belle position dans le monde pour entrer dans l'état ecclésiastique, puis à dire adieu à sa patrie avec tous les honneurs dus à son rang et à son mérite, et à se dévouer à une vie de misères et de souffrances, comme les témoins le diront plus au long, etc.

40. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu avait la Foi la plus vive en la présence réelle de N. S. J. C. dans le Saint-Sacrement de l'autel, et qu'il trouvait son plus grand bonheur à s'entretenir avec lui. Ses visites étaient longues et répétées. Il les faisait

avec une modestie et une dévotion qui édifiaient tous ceux qui en étaient les témoins. Cette Foi paraissait aussi quand il célébrait la sainte messe. C'était cette même Foi, dans les mérites du Saint-Sacrifice qui lui faisait attacher tant de prix à la célébration quotidienne des saints mystères. Aussi le serviteur de Dieu continua-t-il à célébrer la sainte messe, alors même qu'il fut accablé d'infirmités très-douloureuses, qui auraient été une excuse suffisante pour un homme de vertu ordinaire ; car outre qu'il ne voulait pas se priver d'un si grand bien, il lui était alors souverainement agréable d'unir ses souffrances à celles de Jésus souffrant sur la Croix. Ce ne fut que lorsqu'il devint incapable de se tenir debout, et non sans un grand chagrin, qu'il dut renoncer à cette consolation. Mais alors il prit tous les moyens pour se ménager tous les jours au moins l'assistance à la messe, comme il sera prouvé plus au long par les témoins, etc.

41. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, Monseigneur de Laval, a toujours eu le plus grand soin des églises soumises à sa juridiction. La sainte Foi qui régnait dans son cœur rappelait à sa pensée qu'elles sont des lieux destinés à la présence réelle de Dieu. Aussi travailla-t-il toujours de toute ses forces à ce qu'elles fussent en tous lieux bien gardées, et qu'il y eût le plus grand décorum possible. Le soin qu'il prenait de la principale église de Québec était tel que lui-même, pendant longtemps, allait, le soir, en fermer les portes de ses propres mains, et les ouvrir le matin, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

42. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, animé de la Foi la plus vive, se sentait continuellement porté à montrer à l'extérieur l'affection et la vénération la plus grande pour tout ce qui concernait la religion. C'est cet esprit de Foi qui lui faisait conserver en grande vénération les rameaux bénits, baiser souvent son crucifix ainsi que l'image de la Sainte Vierge, porter toujours cette sainte image sur lui, et la mettre la nuit sous son chevet. C'est ce même esprit de Foi qui lui inspirait tant de respect et de vénération pour les reliques des saints, et qui lui fit contribuer de toutes ses forces à en procurer à sa pauvre Eglise du Canada, comme il sera démontré plus au long par les témoins, etc.

43. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, connaissant à la lumière de la Foi la grande et salutaire puissance de l'eau bénite, en faisait un grand usage ; que non-seulement il en prenait fréquemment dans le cours de la journée, mais même la nuit lorsqu'il s'éveillait. Souvent, lorsqu'il était au jardin, il retournait à sa chambre pour se signer avec de l'eau bénite, et quand il s'éloignait de Québec, il en emportait toujours avec lui dans un petit vase d'argent. Il inculqua aussi aux fidèles de se signer avec l'eau bénite en entrant et en sortant de l'église. Pour cela il prenait un soin particulier de voir lui-même tous les jours s'il y en avait dans les bénitiers de son église cathédrale ; il en mettait lui-même quand il en manquait, et, dans les grands froids de l'hiver, de peur que, si l'eau bénite gelait, les fidèles ne pussent en prendre en entrant dans l'église, lui-même tous les

soirs
d'un
les b
quatre
témoi

44.
dès so
de Pie
soumis
St Pie
siég
relevât
doit de
Quoiqu
bien qu
les des
éloigné
lorsque
des pre
le servi
cher l'e
il sera

45. C
son très
actions,
tianisme
Foi et d
crainte
Pour ces
ces dern
missionn
pauvres
démontr

46. Q
gneur de
les enfa
nances l
enfants l
peuples
il voulut
fatigué d
son âme
lui adm
l'article
gneur de
cabane e
donnant
ration, d

soirs avait soin d'en aller chercher les bénitiers et de les placer près d'un poêle du séminaire. Le matin il avait la patience d'aller reporter les bénitiers à l'église lorsqu'il y revenait pour en ouvrir les portes, à quatre heures du matin, comme il sera prouvé plus au long par les témoins, etc.

44. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, persuadé dès son enfance que le centre de la vérité est à Rome, sur la chaire de Pierre, montra toujours le plus profond respect et la plus entière soumission de cœur et d'esprit au Pontife Suprême, successeur de St Pierre. C'est ainsi qu'il travailla pour aider à obtenir que le siège épiscopal de Québec dépendît directement de Rome et ne relêvât d'aucun archevêché français; c'est à lui aussi que le Canada doit de n'avoir jamais eu d'autre liturgie que la liturgie romaine. Quoique français aimant passionnément sa patrie, et cousin aussi bien que dévoué sujet du monarque qui dériçait avec tant d'autorité les destinés de la France, cependant le serviteur de Dieu fut aussi éloigné des erreurs gallicanes que des erreurs jansénistes. Aussi lorsque, en 1681, au Conseil Supérieur de Québec, dont il était un des premiers membres, il s'agit d'enregistrer les fameux *quatre articles*, le serviteur de Dieu, rempli d'un saint zèle et n'ayant pu en empêcher l'enregistrement, ne voulut pas assister à cette séance, comme il sera démontré plus au long par les témoins.

45. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, pendant son très-long épiscopat, a toujours eu pour but, dans toutes ses actions, non seulement de faire faire de nouveaux progrès au christianisme, mais aussi de maintenir les chrétiens dans la pureté de la Foi et des mœurs, d'élever les jeunes générations dans la sainte crainte de Dieu, et dans l'amour et la pratique des sacrements. Pour cela il n'omit rien de ce qui pouvait rehausser l'importance de ces derniers, les administrant lui-même, comme le plus humble des missionnaires, afin de faire une plus profonde impression sur les pauvres peuples de cette contrée, comme il sera plus longuement démontré par les témoins, etc.

46. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, Monseigneur de Laval, pénétré de la grande importance de ne pas exposer les enfants à mourir sans la grâce du saint Baptême, fit les ordonnances les plus sévères pour obliger les parents à faire baptiser les enfants le plus tôt possible après leur naissance. Pour donner aux peuples sauvages la plus haute idée de l'importance de ce sacrement, il voulut, dès le jour même de son arrivée à Québec, bien qu'il fût fatigué de son long voyage, commencer à satisfaire ce saint désir de son âme. Un enfant sauvage venait de naître; il voulut lui-même lui administrer le saint Baptême. Le même jour un jeune sauvage à l'article de la mort devait recevoir les derniers sacrements; Monseigneur de Laval, pour un motif analogue, voulut se rendre dans sa cabane et lui consacrer ses premiers soins et ses premières fatigues, donnant ainsi un bel exemple aux sauvages, qui le virent avec admiration, dit la Vén. Mère de l'Incarnation, prosterné auprès de ce

pauvre moribond, et nettoyant de ses mains les parties du corps sur lesquelles il devait faire les saintes onctions, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

47. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, Monseigneur de Laval, à peine débarqué à Québec, s'empessa d'y administrer le sacrement de Confirmation, ce qu'il continua ensuite successivement avec un grand zèle sur tous les autres points du pays où il lui fut possible de se transporter. Il n'avait pas même attendu pour cela son arrivée à Québec : pendant qu'il se rendait au Canada, en 1659, ayant été obligé de s'arrêter sur les côtes de Gaspé, il en avait profité pour administrer la Confirmation à 140 personnes qui, sans cela, n'auraient jamais pu jouir de ce grand bienfait, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

48. Que la vérité a été et est que, si les ministres de Dieu rivalisaient entre eux par l'ardeur de leur zèle, ils le devaient beaucoup à leur Evêque, qui, lorsqu'il s'agissait de travailler à la propagation de la sainte Foi, se montrait toujours à la tête de tous. On le vit maintes et maintes fois aller administrer les sacrements aux malades tant à la ville qu'à la campagne. Dans ce dernier cas, il était souvent contraint de faire plusieurs lieues de marche sur la neige, et de ne se nourrir que d'un misérable morceau de pain dur qu'il emportait sur lui. Quelquefois il lui fallait s'en retourner à jeûn à Québec, si le besoin de quelque âme le requérait. Il employait à ces courses souvent un jour, quelquefois deux, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

49. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, à peine arrivé dans le pays, donna une impulsion toute nouvelle aux missions, soit en permettant aux Pères Jésuites, par une augmentation de ressources, d'augmenter le nombre de leurs missionnaires, soit en envoyant lui-même des prêtres séculiers qui se montrèrent les dignes émules des Pères de la Compagnie de Jésus. Malgré un nombre insuffisant d'ouvriers évangéliques, le serviteur de Dieu trouva dans son zèle pour la propagation de la Foi, le moyen de satisfaire aux plus grands besoins. Il ne négligea aucun moyen de faire parvenir des missionnaires aux parties les plus reculées du continent, au-delà des grands lacs, et le long du Mississipi. Il envoya même des missionnaires au milieu de peuples dont le nom n'était pas encore connu. Et cela non-seulement à travers mille difficultés de la nature, mais encore pendant que grondait avec fureur de tous côtés la terrible guerre des Iroquois. Il profita aussi du passage des bandes de sauvages qui venaient dans le voisinage de Québec, pour leur donner des missionnaires qui s'en allaient avec elles dans leurs pays de montagnes. Ainsi, malgré l'enfer et les démons, il ouvrit à ces peuples la route pour entrer dans l'Eglise Catholique, et atteindre la béatitude à laquelle ils étaient destinés. Tels étaient les desseins d'un cœur rempli de zèle pour la gloire de Dieu et pour la propagation de la sainte Foi, comme le prouveront plus longuement les témoins, etc.

50. tenta p
ciles ; i
ce qu'il
pouvant
de sa p
courir l
un espa
qu'au la
de chem
extrême
prouver

51. Q
Dieu fut
sions, et
se faire u
dut s'exp
d'un état
leureuses
deux eccl
sur les nei
quelquefoi
quettes, p
de mantea
une journé
une grange
morceau d
d'une paro
etc. ; on co
Mgr de La

52. Que
teur de Die
Dès ses pre
lui durèrent
dangereuse
était son zè
qu'il recom
malgré son
qu'il regard
se démettre

53. Que l
avant de mo
put à la véri
du peu de
étendue de
et de chape
servies par
population f

50. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu ne se contenta pas d'envoyer les autres évangéliser les contrées les plus difficiles ; il aurait voulu en donner l'exemple à tous en y allant lui-même, ce qu'il fit autant que le lui permirent ses devoirs d'Evêque. Ne pouvant, à cause de ses fonctions spéciales, laisser longtemps privé de sa présence le siège de sa résidence, il ne laissa pas que de parcourir lui-même les principales missions de son immense diocèse, sur un espace de plus de cent lieues, depuis la rivière de Saguenay jusqu'au lac des Deux Montagnes ; et cela, à une époque où il n'y avait de chemins tracés qu'en très-peu d'endroits, ce qui rendait les voyages extrêmement ennuyeux, très-pénibles et même dangereux, comme le prouvent plus au long les témoins, etc.

51. Que la vérité a été et est qu'il fallait que la Foi du serviteur de Dieu fut vraiment héroïque, pour lui faire faire la visite des missions, et l'entreprendre avec amour. En effet, il est bien difficile de se faire une idée juste des misères et des souffrances auxquelles il dut s'exposer, lui noble de naissance, d'une complexion délicate, d'un état de santé non-seulement faible [mais aggravé bientôt de douloureuses infirmités. Qu'on s'imagine donc Mgr de Laval, suivi de deux ecclésiastiques et d'un ou deux domestiques, allant à l'aventure sur les neiges (car le plus souvent les visites se faisaient en hiver), quelquefois dans un traîneau, le plus souvent à pied sur des raquettes, portant sur son dos une couverture qui le jour lui servait de manteau, et dont il se couvrait la nuit, voyageant quelquefois une journée entière sans rencontrer d'habitation, passant la nuit dans une grange, ne buvant que de l'eau, mangeant à la fin du jour un morceau de pain qu'il lui fallait apporter, déterminant ainsi l'étendue d'une paroisse, cherchant quelque endroit propre à bâtir une église, etc. ; on comprendra un peu ce que furent les visites épiscopales de Mgr de Laval, comme le déposeront plus au long etc.

52. Que la vérité a été et est que la complexion délicate du serviteur de Dieu ne put tenir devant des souffrances si considérables. Dès ses premières visites, il contracta de très-grandes infirmités, qui lui durèrent toute sa vie. Quelques années plus tard il en fut si dangereusement malade qu'on désespéra de ses jours. Mais si grand était son zèle pour la propagation de la Foi, qu'à peine fut-il rétabli qu'il recommença ses courses apostoliques. Enfin, lorsqu'il vit que malgré son zèle et son énergie, le corps épuisé lui refusait un service qu'il regardait comme indispensable à un Evêque, il prit le parti de se démettre, comme le prouvent plus au long les témoins, etc.

53. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu put voir avant de mourir les heureux fruits de son laborieux apostolat. Il ne put à la vérité établir qu'un bien petit nombre de cures fixes à cause du peu de densité de la population, disséminée sur une immense étendue de pays ; mais il avait fait élever un grand nombre d'églises et de chapelles en des endroits bien choisis ; ces églises étaient desservies par des missionnaires qui les visitaient régulièrement. La population française, à part certains désordres locaux, qui causèrent

le plus grand chagrin au serviteur de Dieu, présentait le tableau d'une simplicité de Foi, d'une pureté de mœurs, d'une vie de vertus dignes de la primitive Eglise. Quant aux sauvages, ils étaient loin d'être tous convertis sans doute; mais il y avait de zélés missionnaires répandus partout depuis l'Acadie et le Labrador jusqu'au-delà des grands lacs, et depuis ceux-ci jusqu'au golfe du Mexique, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

DE L'ESPÉRANCE HÉROÏQUE DU SERVITEUR DE DIEU.

54. Que la vérité a été et est que l'Espérance du serviteur de Dieu fut vraiment héroïque. Bien qu'il s'estimât indigne d'arriver à la possession de la bienheureuse patrie, cependant en toute sûreté il avait confiance de l'obtenir de la miséricorde divine, par les mérites infinis de Jésus-Christ; et, surmontant toute espèce d'incertitude, toute espèce d'opposition, sa pleine confiance reposait en Dieu, et en toutes choses il s'abandonnait entre les bras de la divine Providence, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

55. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu mit tous ses soins à détacher son cœur des biens de la terre. En effet, dès les premières années de son enfance, il renonça au très-illustre rang de noblesse auquel il se trouvait élevé par la mort de ses frères aînés, et céda, en faveur de ses frères cadets, ses droits d'aînesse, tous ses titres et le vaste patrimoine annexé à sa seigneurie. C'est ainsi qu'il voulut détacher son cœur des biens de la terre, parce qu'il voulait se consacrer à Dieu, libre de toutes entraves, et espérait par ce moyen arriver plus sûrement au ciel. Ce détachement augmenta toujours en lui avec les années; aussi, lorsque prêtre il vivait à la solitude de Caen, comme lorsque Evêque il se trouvait à avoir tant à faire au Canada, il arriva à se dégoûter de toutes les choses terrestres, à se dépouiller de tout, et à penser habituellement aux choses célestes. Et c'est précisément avec l'espérance d'entrer au ciel qu'il pratiquait continuellement les actions les plus héroïques, comme le prouveront plus longuement les témoins, etc.

56. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu ne manqua jamais d'entreprendre tout ce qui pouvait procurer l'honneur de Dieu et la sanctification de son âme ou celle de son prochain, quelque ardu et difficile que cela lui semblât. Les faits déjà narrés ci-dessus l'attestent clairement. Confiant en l'assistance de Dieu, il affrontait toutes les difficultés qui se dressaient devant lui, et avec ce secours il avait la certitude de les surmonter. C'est en se confiant en Dieu qu'il supporta continuellement pendant sa vie des veilles, des jeûnes, des pénitences, des fatigues extraordinaires et continuelles. Tous étaient souverainement émerveillés de voir le serviteur de Dieu mener un régime de vie si sévère. Tous croyaient qu'il ne pourrait vivre ainsi longtemps. Mais le serviteur de Dieu, par la vertu d'une céleste et héroïque espérance, reçut toujours force et soutien jusqu'à la 85^{ème} année de sa vie, comme le prouveront plus au long les dépositions, etc.

éta
occ
gén
se p
fran
atte
lont
gém
et ré
pitié
ô m
le se
fran
publ
de se
qu'il
être s
plus l
58.
exact
divine
terribl
Par se
sainte
pour h
liens te
long le
59.
leureus
visiter
ment),
avec ré
inspire
qu'ils le
qu'il les
aux fati
mobile
prouvé
60. C
gneur
degré h
plaire à
ce qui p
prompte
sa très-

57. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, quand il était en proie aux plus grandes et aux plus intolérables douleurs, occasionnées par les plaies de ses jambes, ne pouvait s'empêcher de gémir de la manière la plus lamentable, mais ce n'était jamais pour se plaindre de la divine Providence qui lui envoyait ces grandes souffrances, ni par défaut de patience. Au contraire, les témoins oculaires attestent que rien n'était plus admirable que sa résignation à la volonté de Dieu, et que, si la vivacité de la douleur lui arrachait des gémissements, c'était toujours sous forme d'invocations amoureuses et résignées au Dieu qui était toute son espérance, telles que : " Ayez pitié de moi, ô mon Dieu ! ô Dieu d'amour ! ô Dieu de miséricorde ! ô mon Dieu, que votre volonté soit faite ! " Ce qui prouve bien que le serviteur de Dieu ne cherchait aucunement à diminuer ses souffrances, c'est qu'il ne voulut jamais omettre l'assistance aux offices publics, bien qu'elle fût pour lui la source d'une grave augmentation de ses douleurs et qu'elle finit par causer sa mort. Il le faisait parce qu'il avait à cœur de souffrir sur cette terre, ayant la confiance d'en être surabondamment récompensé dans le ciel, comme le prouveront plus longuement les témoins, etc.

58. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu était très-exact à faire tous les jours la préparation à la mort ; soumis à la divine volonté, il était disposé à subir à chaque instant ce passage si terrible, mais que sa confiance en Dieu lui faisait envisager avec joie. Par ses paroles on voyait clairement que l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu pouvait seul le retenir sur la terre, mais que pour lui il n'avait d'autre désir que de rompre aussitôt que possible ses liens terrestres pour s'envoler au ciel, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

59. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu excitait chaleureusement les autres à espérer en Dieu. En effet, lorsqu'il allait visiter les infirmes dans les hôpitaux (ce qui arrivait très-fréquemment), il les exhortait tous de la manière la plus efficace à souffrir avec résignation et avec confiance en Dieu. De même, il sut si bien inspirer une inébranlable espérance dans l'âme de ses missionnaires, qu'ils le secondèrent avec joie dans ses entreprises les plus ardues, et qu'il les vit tous se soumettre de bon cœur aux travaux les plus durs, aux fatigues les plus accablantes et aux plus grands périls, sans autre mobile que l'espérance dans les divines promesses comme il sera prouvé plus au long par les témoins, etc.

DE SA CHARITÉ HÉROÏQUE POUR DIEU.

60. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, Monsieur François de Laval, outre les autres vertus, possédait à un degré héroïque la charité envers Dieu. En effet, il s'étudia à toujours plaire à Dieu en toutes choses, et il ne chercha dans ses actions que ce qui pouvait lui être agréable ; en toute occurrence il se soumit promptement et avec joie à la volonté de Dieu, et dans le cours de sa très-longue vie il fit tout son possible pour accomplir la divine

volonté avec une scrupuleuse exactitude. Pour cela non-seulement il observa rigoureusement ce qu'il était obligé d'observer de droit divin et ecclésiastique, mais encore sa très-ardente charité le poussa à renoncer à la gloire dans le monde et à un riche patrimoine, et à se consacrer au service de Dieu avec un héroïsme digne des premiers champions de l'Eglise, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

61. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, mû par une héroïque charité envers Jésus-Christ, tenait toujours son esprit tourné vers lui, dirigeait toutes ses actions à son honneur et à sa gloire, ne s'occupant aucunement de plaire aux hommes, mais seulement à Dieu. Il ne désirait rien autre chose que de voir Dieu honoré et révééré de tous, et c'est précisément pour augmenter de nouvelles brebis le troupeau de Jésus-Christ qu'il accepta d'être envoyé dans les régions du Canada en qualité de Vicaire Apostolique, alors que ces régions étaient presque tout-à-fait inhospitalières. Très-pénibles furent les travaux qu'il exécuta héroïquement en ce pays. Ce qu'on a dit le démontre surabondamment. Qu'il suffise d'ajouter ici que toutes les fatigues de son ministère apostolique ont été endurées pour Dieu, qu'il les supporta avec une constante allégresse, et qu'il trouva dans le.r exercice sa plus grande joie, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

62. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, par l'immensité de son amour de Dieu, abhorrait plus que tous les maux le péché, non-seulement en lui-même mais aussi dans les autres. Combien de fois s'employa-t-il à délivrer les pauvres âmes qui étaient au pouvoir de satan ! Il veilla toujours sur lui-même, il mena la vie la plus pure depuis sa première enfance ; et, pour pouvoir conserver intacte jusqu'à la fin de sa très-longue vie son innocence baptismale, il prit la pratique de se garder toujours des fautes les plus légères. Même il avait une telle aversion pour les moindres manquements qui auraient pu légèrement ternir l'éclat et la pureté de son âme, qu'il se confessait tous les jours avant de dire la sainte messe, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

63. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, pour s'animer davantage à l'amour de Dieu, pratiquait assidûment l'oraison. Celle qu'il faisait avait quelque chose de sublime. Ceux qui ont vécu avec lui ont écrit qu'on n'a pas de paroles pour exprimer la ferveur avec laquelle le serviteur de Dieu faisait ses prières et ses oraisons jaculatoires. Ses yeux et ses mains élevés vers le ciel faisaient paraître à l'extérieur les sentiments extraordinaires d'humilité et de mépris qu'il avait de lui-même, tandis que son cœur brûlait du feu le plus vif de l'amour divin. C'était enflammé de ce feu de charité qu'il disait son office, célébrait la sainte Messe et adorait le Saint-Sacrement. Jamais il ne lui était possible de cacher aux yeux des autres la divine flamme qui le consumait intérieurement. Ceux qui le contemplaient priant ainsi ne pouvaient retenir leurs larmes, et ceux qui entendaient ses prières sentaient leurs cœurs échauffés d'une vive

affe
etc.

6.
éta
qu'i
men
nuit
aup
l'en
éveil
avait
univ
aussi
louer
à det
du si
anné
comm

65.
s'agiss
arrêté
son m
C'est p
voulut
mais n
et inck
l'en dis
dans la
sa dev
sa pers
qui en
souffra

66.
ses con
plus de
n'oubli
élans d
divine v
pansait
leurs te
ché de
vous qu
serviteu
les main
faites to
comme

affection envers Dieu, comme le prouvent plus au long les témoins, etc.

64. Que la vérité a été et est que les prières du serviteur de Dieu étaient très-longues et très-fréquentes. Il était si exact à les réciter qu'il ne se mettait jamais au lit sans les avoir toutes dites. Certainement il ne pouvait être obligé de les faire à une heure avancée de la nuit, quand ses occupations ne lui avaient pas permis de les faire auparavant ; toutefois, même lorsqu'une fatigue excessive semblait l'en exempter, il ne voulut jamais y manquer, et alors, pour se tenir éveillé, il disait ses prières en marchant. Du reste le serviteur de Dieu avait toujours coutume de se coucher très-tard. Au milieu du repos universel de la ville, il était le dernier des mortels qui, à une heure aussi avancée, louait le Seigneur, de même qu'il était le premier à le louer au lever du jour. Pendant l'espace de 45 ans, il se leva toujours à deux heures du matin, pour pouvoir prier Dieu librement au milieu du silence général de la nature ; ce ne fut que dans les cinq dernières années de sa vie qu'il consentit à se lever à trois heures du matin, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

65. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, lorsqu'il s'agissait de faire quelque chose qui regardait le service divin, n'était arrêté par aucune douleur et par aucune infirmité. Il accomplissait tout son ministère comme s'il eût été dans un état de santé florissante. C'est pour cela que, même après s'être démis de son Evêché, il ne voulut jamais manquer, non-seulement à ses prières particulières, mais même aux fonctions religieuses qui se faisaient en public. Ferme et inébranlable dans cette pratique, bien que malade, et que tous l'en dissuadassent, il voulut, en 1708, assister malgré un froid intense dans la cathédrale à l'office des Ténèbres du Vendredi Saint, mû par sa dévotion envers la passion de Jésus-Christ. Ce mépris excessif de sa personne déjà infirme lui occasionna une augmentation de maladie qui en peu de jours le conduisit à la mort, au milieu des plus grandes souffrances, comme le déposeront plus longuement les témoins, etc.

66. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, à cause de ses continuelles infirmités, souffrit les plus grandes douleurs, pendant plus de 20 ans ; cependant, au milieu de ses angoisses, jamais il n'oublia son Dieu ; il ne s'en répandait que plus fréquemment en élans d'amour pour Jésus, et il se montrait pleinement conforme à la divine volonté. Un jour, peu de temps avant sa mort, pendant qu'on pansait une plaie de sa jambe, le serviteur de Dieu souffrait des douleurs telles que tout son corps en frémissait ; le frère infirmier, touché de compassion, lui dit : " Eh bien ! Monseigneur, que voulez-vous que nous fassions ? que mettrons-nous sur votre plaie ? " Le serviteur de Dieu, avec un accent tout empreint de l'amour divin, et les mains jointes, lui répondit : " Mon frère, je ne veux que Dieu, faites tout ce qu'il vous plaira et ce que vous jugez qu'il faut faire, " comme le prouvent plus au long les témoins, etc.

DE LA CHARITÉ HÉROÏQUE DU SERVITEUR DE DIEU ENVERS LE
PROCHAIN.

67. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, Monseigneur François de Laval, premier Evêque de Québec, eut un amour immense pour Dieu, accompagné d'une charité vraiment héroïque pour le prochain ; et cette charité fut pratiquée par lui dans tout le cours de sa vie, avec une promptitude et une fidélité extrêmes. C'est elle qui l'engageait à promouvoir le bien d'autrui spirituel et temporel, préférant toujours celui-là à celui-ci. En effet, afin d'attirer efficacement à la Foi catholique les barbares idolâtres du Canada, il vint en ce pays pour en chasser les ténèbres de l'ignorance, et y propager la lumière de l'Evangile. Ce qu'il fit en ce pays, sous l'influence de la charité, pour le bien de ses semblables, est déjà connu par tout ce qui a été dit jusqu'à présent. Le répéter ne ferait que prouver surabondamment l'héroïque charité envers le prochain pratiquée par le serviteur de Dieu. Cependant, pour la démontrer davantage, plusieurs autres choses merveilleuses peuvent s'ajouter à ce qu'on a déjà dit, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

68. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu faisait toujours les plus larges aumônes à tous ceux qui étaient dans le besoin. Les premiers à jouir des fruits de l'immense charité du serviteur de Dieu, étaient surtout les pauvres, au secours desquels il se consacrait de toutes ses forces. Bien que, par la cession faite au Séminaire de Québec de tous ses biens, il fût demeuré très-pauvre, cependant il savait trouver de l'argent pour subvenir aux grandes misères des indigents. Il avait son allocation épiscopale, mais il ne s'en servait pas pour lui-même. Il menait la vie la plus frugale, parce qu'il voulait tout économiser à l'avantage des pauvres. Et comme la première nécessité du pauvre était dans ce pays de couvrir la nudité de ses membres, le serviteur de Dieu s'était fait un petit magasin de souliers, de couvertes et de peaux, devant servir à les vêtir. Qu'il était beau de voir ce très-charitable prélat, avec une bonté et une prudence vraiment paternelles, distribuer ces objets à la foule nombreuse de ses enfants nécessiteux qui recouraient à lui ! Cette touchante sollicitude du serviteur de Dieu se continua jusqu'à sa mort, et lui-même voulut toujours la satisfaire en personne, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

69. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, nonobstant les dettes, les pertes, les incendies et toutes les grandes disettes du Séminaire, où il avait, la meilleure part, ne manquait pas de donner aux pauvres, tous les ans, la valeur de quinze cents et deux mille livres. Au second incendie du Séminaire, celui-ci se trouva en un si pauvre état qu'il n'avait pas seulement cent écus pour faire une réparation urgente ; le serviteur de Dieu, qui avait cette somme, n'ayant presque plus d'étoffe pour donner aux pauvres et craignant que le Séminaire ne lui demandât ces cent écus, envoya secrètement acheter pour cent écus de peaux de chevreuil, pour les donner aux pauvres au lieu d'étoffe, se fiant, pour le Séminaire, sur la Providence, qui ne fit pas défaut, comme le prouveront les témoins, etc.

70. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu refusait jusqu'à cinq sous à son domestique, quant il en avait besoin pour acheter quelque chose qui lui était très-nécessaire. Il aimait mieux en être privé que de faire une si petite dépense. Au contraire, lorsqu'il s'agissait d'acheter des couvertures et des étoffes pour donner aux pauvres, deux cents et trois cents écus pour le serviteur de Dieu avaient la valeur d'une épingle. Lorsqu'il faisait de telles dépenses pour les pauvres, sa joie et sa consolation dépassaient toute expression, comme il sera prouvé plus au long par les témoins, etc.

71. Que la vérité a été et est qu'une fois le serviteur de Dieu, au cœur de l'hiver, trouva sur le chemin un petit enfant qui était nu-pieds, et qui n'avait presque rien pour se couvrir. Le charitable prélat, attendri par un tel spectacle, qui dans sa Foi vive lui mettait devant les yeux l'enfant Jésus souffrant, conduisit aussitôt ce petit enfant dans sa chambre, lui lava les pieds, puis les baisa avec une grande tendresse ; ensuite, il lui procura des bas et un habit, et voulut lui-même lui mettre des chaussures aux pieds ; enfin après lui avoir donné un bon paquet de linge, il le renvoya le sourire sur les lèvres et la joie dans le cœur, comme il sera plus longuement prouvé par les témoins, etc.

72. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, peu avant sa mort, se voyant privé de toute espèce de moyens pour subvenir aux misères d'autrui, s'en attrista beaucoup, et dans la compassion qui remplissait son cœur, il dit qu'il lui était impossible de vivre plus longtemps, s'il n'avait plus de ressources pour soulager les misères des pauvres affligés de Jésus-Christ. De fait, le serviteur de Dieu ne survécut que six mois ; et, à sa mort, il était tellement dépourvu de tout, qu'on ne trouva pas chez lui un seul sou dont on pût disposer en faveur des pauvres. Il avait voulu leur donner tout de ses mains, tant qu'il eut quelque chose, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

73. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, qui avait tant à cœur le bonheur temporel et surtout le salut éternel des pauvres sauvages du Canada, fut extrêmement affligé des ravages que causa parmi eux le trafic infâme de l'eau-de-vie. Quand les sauvages s'adonnaient à la passion de la boisson, ils n'avaient plus rien d'humain, et s'abandonnaient, pendant l'ivresse, aux plus honteux comme aux plus terribles désordres. Aussi le commerce de l'eau-de-vie avec les sauvages devint-il une cause d'arrêt dans les progrès du christianisme chez eux ; et même des chrétientés nouvelles qui avaient donné d'abord les plus belles espérances tombèrent bientôt dans le plus déplorable état de démoralisation. Tous ceux qui s'occupaient de la conversion de ces pauvres infidèles demandaient unanimement la prohibition de cet odieux et criminel commerce. Mais entre tous, le serviteur de Dieu, dès la première année de son vicariat apostolique, s'opposa comme un mur d'airain à la traite de l'eau-de-vie. Il parla avec vigueur, employa toute son influence auprès de l'autorité civile, eut même recours aux foudres de l'excommunication. Mais les dépositaires de l'autorité civile au Canada étant presque

aujourd'hui plus ou moins favorables à ce commerce qu'ils regardaient comme utile aux intérêts politiques du pays, le zélé prélat prit le parti d'aller en France exposer aux pieds du trône ses justes griefs. Il obtint cette fois une complète victoire ; mais plus tard les désordres recommencèrent, sans qu'il pût réussir à rallier franchement à la cause de Dieu l'autorité civile. Du moins le serviteur de Dieu ne faillit jamais à son devoir, comme le déposeront les témoins, etc.

74. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu cherchait avec tout le soin possible à couvrir du large manteau de sa charité les fautes d'autrui. Plusieurs fois il plaïda la cause de ceux qui étaient accusés de quelques manquements pour lesquels ils devaient être rigoureusement punis par l'autorité civile. Mais, avant de les défendre ainsi, il avait toujours soin que les coupables fussent sincèrement repentants, comme il sera prouvé plus au long par les témoins, etc.

75. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu se montra toujours héroïquement charitable envers les malades et les infirmes détenus dans les hôpitaux. A Québec, comme à Caen, il les visitait assidûment, consolait les malades, les encourageant par de douces paroles et les engageant à souffrir avec patience les douleurs de leurs maladies par amour pour Dieu. Il ne dédaignait pas, dans ces circonstances, de leur rendre les services les plus humbles et les plus répugnants à la nature. Un jour, dans un hôpital de Québec, trente malades hérétiques qui y avaient été reçus, furent tellement touchés et attirés par la sainteté et la charité du serviteur de Dieu, qu'ils abjurèrent leurs erreurs et rentrèrent dans le sein de l'Église, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

76. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu se montra héroïque en assistant les malades, lorsqu'il revint au Canada en 1663. Le scorbut éclata sur le vaisseau qui le portait, et durant le voyage il mourut plus de soixante personnes. Mais le prélat se signala et fut encore plus à la tête de tous par sa charité que par sa dignité. A peine l'épidémie eut-elle apparue, que le serviteur de Dieu distribua les emplois à son petit clergé et se réserva le plus pénible. Quoique incommodé lui-même par de fréquents vomissements, il était sans cesse auprès des malades, les exhortait, les consolait, les soulageait et leur rendait toutes sortes de services. Il en revenait souvent couvert de vermine, et plus d'une fois on craignit qu'il ne contractât ce mal contagieux. Il avait fait en partant, non pour lui que pour les siens, une provision de volailles, de liqueurs, de confitures et autres douceurs ; il distribua tout aux malades sans se rien réserver, et manqua de tout lui-même le reste du voyage ; mais il en supporta la privation avec plaisir. Son clergé et ses domestiques, pleins de son esprit et animés par son exemple, en firent aussi le sacrifice avec joie. On ne se lassait pas d'admirer sa charité et sa mortification ; il n'est sorte de bénédictions qu'on ne lui donnât, comme il sera prouvé plus au long par les témoins, etc.

77. Que la vérité a été et est que la maladie qui s'était développée pendant la traversée de 1663, continua à Québec après l'arrivée des

va
de
fa:
ce
les
de
serv
tou
pou
péri
de l
sa v
74
para
dioc
tiqu
caba
lant
dress
79
dans
extén
adme
daïen
Il les
d'eux
chait
les ba
receve
si bon
de Jés
80.
aimât
père.
loin se
les cor
peines
besoin
avec n
et de g
C'est a
de tou
pour n
servite
dépose

vaisseaux ; et les hôpitaux se remplirent de malades. Le serviteur de Dieu, bien que pouvant à peine se tenir sur pied, à cause des fatigues et des privations de toutes sortes qu'il avait endurées durant ce long voyage, s'appliqua néanmoins immédiatement à administrer les sacrements aux malades, dont près de soixante moururent en sus de ceux qui étaient morts dans la traversée. Le serviteur de Dieu les servait en toutes choses, allant même jusqu'à faire leurs lits. On fit tout ce qui était possible, dit la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, pour l'en empêcher afin de conserver sa personne dans un si grand péril ; mais il n'y eut pas d'éloquence capable d'arrêter le serviteur de Dieu dans ces actes héroïques de charité qu'il faisait au risque de sa vie, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

78. Que la vérité a été et est que la charité du serviteur de Dieu paraissait également lorsqu'il faisait la visite épiscopale de son vaste diocèse. Chaque village était témoin des actes de charité qu'il pratiquait envers le prochain. Il ne dédaignait pas d'entrer dans les cabanes infectes des sauvages, les visitant l'une après l'autre, consolant les malades, distribuant des aumônes et parlant à tous avec la tendresse d'un père, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

79. Que la vérité a été et est que quand le serviteur de Dieu allait dans les missions, bien qu'en arrivant dans un endroit il fût tout-à-fait exténué par les fatigues endurées dans ces voyages difficiles, il faisait admettre immédiatement auprès de lui tous les sauvages qui demandaient en masse à être reçus. A tous il donnait ses mains à baiser. Il les encourageait à marcher dans la voie droite, et pour chacun d'eux il avait quelque parole bienveillante. Cette extrême bonté touchait jusqu'aux Iroquois infidèles. Ceux-ci, les plus barbares d'entre les barbares, demandaient à être admis en sa présence et voulaient recevoir sa bénédiction. Plusieurs fois il arriva que la présence d'un si bon pasteur changea ces loups cruels en douces brebis du troupeau de Jésus-Christ, comme il sera prouvé plus au long par les témoins, etc.

80. Que la vérité a été et est qu'il n'y eut jamais d'évêque qui aimât plus son clergé en Jésus-Christ. Il en était véritablement le père. La joie paraissait sur son visage quand ses curés venaient de loin se consoler auprès de lui à Québec. Il courait à leur rencontre, les comblait de mille prévenances, s'informait minutieusement des peines qu'ils avaient souffertes, et s'efforçait de les soulager dans leurs besoins. Il était surtout enchanté quand ils se présentaient à lui avec une soutane vieille et déchirée, un misérable chapeau sur la tête et de gros souliers aux pieds, en un mot habillés comme les sauvages. C'est alors qu'il les reconnaissait pour ses vrais enfants, débarrassés de toutes les superfluités de la vie, et détachés d'un vain extérieur pour ne s'occuper que de leurs fonctions apostoliques. En cela le serviteur de Dieu leur servait certainement de modèle, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

regardaient
orélat prit le
ustes griefs.
es désordres
nt à la cause
ieu ne faillit
etc.

eu cherchait
de sa charité
ux qui étaient
levaient être
les défendre
sincèrement
moins, etc.

eu se montra
les infirmes
il les visitait
ar de douces
leurs de leurs
dans ces cir-
es et les plus
Québec, trente
ment touchés
e Dieu, qu'ils
Église, comme

ieu se montra
anada en 1663.
ant le voyage
e signala et fut
sa dignité. A
Dieu distribu-
ble. Quoique
s, il était sans
s, les soulageait
ait souvent cou-
e contractât ce
ui que pour les
tures et autres
éserver, et man-
en supporta la
e, pleins de son
rifice avec joie.
ication ; il n'est
era prouvé plus

était développée
rès l'arrivée des

DES VERTUS CARDINALES ET PREMIÈREMENT DE LA PRUDENCE
HÉROÏQUE DU SERVITEUR DE DIEU.

81. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, Monseigneur de Laval, pratiqua toujours à un degré héroïque la vertu cardinale de prudence, et qu'il la montra particulièrement dans le choix des moyens les plus aptes à acquérir le salut éternel. Le serviteur de Dieu se distingua en cette vertu dès sa jeunesse, conservant toujours un extérieur grave et modeste, et se tenant éloigné des plaisirs du monde, que lui auraient procurés ses richesses et sa haute naissance. Dès à cet âge, il méprisa toutes les jouissances terrestres, leur préférant constamment les biens impérissables du ciel. Ce fut aussi à cet âge qu'il renonça à ses droits de naissance et au vaste patrimoine annexé à sa seigneurie. Enfin ce fut à cet âge que, pour servir Dieu entièrement, il embrassa la carrière ecclésiastique, à la grande joie de son cœur, comme les témoins le déposeront plus longuement, etc.

82. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, à mesure qu'il grandit en âge, grandit aussi dans la pratique de la vertu de prudence. Craignant les embûches du monde, lorsqu'il fut prêtre, il ne voulut pas se retirer au milieu des délices de sa noble demeure, mais bien à l'hermitage de Caen, où il vivait dans une parfaite solitude. On a vu, d'après ce qui a été dit lorsqu'on a parlé de son état sacerdotal, avec quelle prudence il s'y conduisit dans la pratique du bien ; on se souvient de quelle prudence le serviteur de Dieu fit preuve pour sauver l'hôpital de Caen et y rétablir l'ordre, et pour redonner une sainte conduite à une maison religieuse de la même ville. Aussi une telle vertu devint célèbre pour tous, non-seulement dans la ville de Caen, mais dans toute la France, et elle fut même admirée par le roi et par son premier ministre, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

83. Que la vérité a été et est que ce fut à cause de sa prudence consommée que le serviteur de Dieu fut, malgré son jeune âge, présenté au Saint-Père pour devenir le premier évêque élu dans le Vicariat Apostolique que l'on allait fonder en Canada. C'est aussi dans ce pays que cette grande vertu du serviteur de Dieu parut avec le plus d'éclat. En effet les affaires tant spirituelles que temporelles de ces vastes contrées furent admirablement dirigées par le serviteur de Dieu, comme le déposeront plus longuement les témoins, etc.

84. Que la vérité a été et est que les nombreuses personnes qui eurent recours au serviteur de Dieu, pour en recevoir des conseils, eurent toujours à se réjouir de les avoir mis en pratique. Lui-même cependant, bien que doué d'une haute sagesse, n'entreprenait rien sans prendre le conseil de personnes sages. Il avait de fréquentes entrevues avec ses Grands Vicaires, avec les principaux membres de son Chapitre, avec les Supérieurs des Communautés et les Religieux de mérite et de vertu. Jamais il n'expédiait une affaire d'importance sans l'avoir auparavant discutée au sein de ces réunions. Dans toutes les affaires qui regardaient les paroisses, c'étaient surtout les curés qu'il

consultait. Il les appelait auprès de lui, ou bien il leur écrivait avant que de rien faire de nouveau dans leurs paroisses, ou de rien accorder à leurs paroissiens. Il était moins un supérieur qu'un confrère, qui cherchait le bien avec eux, et qui ne le cherchait que dans la vue du bien même, comme les témoins le déposeront plus au long, etc.

85. Que la vérité a été et est que la prudence héroïque du serviteur de Dieu était accompagnée d'une sainte simplicité, et que cette aimable vertu brillait particulièrement dans ses paroles et dans ses actions. Jusque dans les dernières années de sa vie, il conserva cette simplicité évangélique qui attira autrefois tant de respect aux premiers successeurs des apôtres. Il n'en pouvait être autrement, puisque la sagesse et la charité associées à la prudence présidaient à toutes les actions que faisait cet illustre et vertueux Prélat, comme les témoins le diront plus au long, etc.

86. Que la vérité a été et est que jamais il n'y eut en Canada aucun autre Prélat qui fût mieux obéi que le serviteur de Dieu, ni aucun qui secondât mieux en tout son clergé : ce qui s'explique par le fait qu'il était bien éloigné de cette jalousie de profession qui veut tout faire, qui craint le mérite, et qui ne goûte que le despotisme. Au contraire, il montra toujours envers ses inférieurs une grande estime et une grande confiance ; il sut apprécier leur zèle et leurs talents ; et il ne se servit jamais de l'autorité pour commander avec un esprit terrestre. En un mot, dans ses actions, il a été uniquement dirigé par les intérêts de la gloire de Dieu et du salut éternel de son âme, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

87. Que la vérité a été et est que la prudence pratiquée par le serviteur de Dieu avait imprimé un caractère particulier au clergé de la Nouvelle-France. Ce caractère était la sainteté. Il n'y a pas de doute que ce fut le résultat des sages règlements qu'il mit en vigueur dès son arrivée en Canada. Dès lors, en effet, le serviteur de Dieu comprit qu'il n'avait pas assez d'ouvriers, ni assez de biens pour séparer son clergé en plusieurs corps, qui se seraient partagé les différentes fonctions. Il comprit encore mieux que la sainteté des membres du clergé, et toute leur consolation au milieu des difficultés du ministère sacerdotal, dans un pays où la vie à tous égards était très-dure, dépendraient de l'union qu'il établirait tant pour le spirituel que pour le temporel entre tous les ecclésiastiques soumis à sa juridiction épiscopale : le serviteur de Dieu, mû par ces raisons, que lui dictait la plus admirable prudence, engagea tous les membres de son clergé à avoir à Québec une demeure commune, où il vint lui-même habiter pour observer le premier les règlements qu'il avait faits pour le clergé. Là tout était en commun ; là aussi était le centre du clergé séculier, qui y trouvait, dans son premier pasteur, son guide et son soutien, comme les témoins le déposeront plus au long, etc.

DE LA JUSTICE HÉROÏQUE DU SERVITEUR DE DIEU.

88. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, Monseigneur François de Laval, premier Evêque de Québec, pratiqua avec exactitude la justice, tant envers Dieu qu'envers lui-même et envers les autres. De fait, il rendit à Dieu l'hommage qu'il lui devait, en l'adorant et l'aimant de tout son cœur et de tout son esprit, en le louant et le remerciant par ses paroles et par ses actes, en le reconnaissant comme son Maître et son Seigneur. Ce devoir, il le remplissait plusieurs fois le jour, surtout beaucoup plus longuement à son lever et à son coucher. Les occupations multiples et fatigantes de son ministère ne furent jamais capables de l'en empêcher ; il ne se coucha jamais, de même qu'il ne se mit jamais au travail, sans avoir auparavant payé à Dieu le tribut de ses hommages. Il montra toujours un zèle plein de sollicitude pour l'embellissement de la maison de Dieu, et travailla héroïquement à procurer sa gloire sur la terre, ainsi que le respect et l'honneur qui lui sont dus. Il observa toujours avec la plus rigide exactitude les commandements de Dieu, les préceptes de l'Eglise, et les nombreuses règles qu'il s'était imposées. Il avait un souverain respect pour les choses sacrées et pour tout ce qui a rapport au culte de Dieu et à la religion en général, dont il répandait ardemment la bienveillante influence dans les régions du Canada encore plongées au milieu des ténèbres de l'ignorance, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

89. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, pour procurer la gloire du Nom divin, priaît souvent Dieu de recevoir sa propre vie en sacrifice. Six jours avant sa sainte mort, il renouvela ce sacrifice. Car étendu sur son lit de douleurs, il s'adressait à Dieu en disant qu'il voulait porter la peine de tous les péchés du séminaire qu'il avait fondé, le conjurant ardemment de ne vouloir appesantir son bras que sur lui-même et de vouloir bien épargner tous les autres membres de cette maison religieuse, et y maintenir jusqu'à la fin des siècles son saint amour et son vrai culte, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

90. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu remplit pendant toute sa vie, avec une justice héroïque, ses devoirs envers lui-même. Connaissant, aux vives lumières de la foi, l'unique fin pour laquelle Dieu l'avait créé, il fut, dès ses plus tendres années, tout zèle et toute ardeur pour obtenir cette fin. Pour que tous les avantages de sa très-noble condition ne pussent l'embarrasser dans l'exécution de ce dessein, il renonça à tout ce qu'il avait de terrestre, et se fit soldat de Jésus-Christ ; prêtre, il se retira à la solitude de Caen ; Evêque, il vécut pendant près de 50 ans sur la terre quasi inhospitalière du Canada, endurant les plus grandes fatigues, passant ses journées dans les plus accablants travaux, affligeant son corps de mille manières, s'étudiant dans toutes ses actions à plaire le plus possible à Dieu, comme les témoins le prouveront plus au long, etc.

91. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu pratiqua à un degré héroïque la justice envers les autres. Jamais il ne s'échappa de ses lèvres une parole qui pût blesser la réputation d'autrui. Il se gardait bien de molester ou offenser les autres le moins du monde. Il se dévoua toujours à défendre les faibles, les affligés et les opprimés contre la puissance de tous les grands. Sa mansuétude et son affabilité avec tous étaient admirables. Il se montra toujours très-reconnaissant envers ceux qui lui faisaient du bien, particulièrement envers les domestiques qui l'assistaient dans ses dernières années et dans ses nombreuses maladies. Ses lettres montrent bien le respect et la vénération qu'il avait pour le Souverain Pontife, le Sacré Collège, les évêques et tous les ecclésiastiques. Entre les Evêques, il respecta extrêmement son successeur Monseigneur de St-Valier ; entre les prêtres, ceux de Québec et du diocèse. Lorsque ceux-ci tombaient malades, le serviteur de Dieu devenait leur infirmier, comme les témoins le prouveront plus longuement, etc.

92. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu se montra toujours entièrement soumis à l'ordre de ceux qui avaient une juste autorité sur lui. Lorsqu'il était encore enfant, ses supérieurs voulurent qu'il reçut la tonsure : le serviteur de Dieu la reçut. Son oncle, l'évêque d'Evreux, voulut le faire chanoine et ensuite archidiacre, et lui commanda au nom de la sainte obéissance de recevoir ces honneurs : le serviteur de Dieu bien qu'à contre-cœur les accepta. Le Roi, la Reine, le Saint-Père, voulurent qu'il acceptât la charge épiscopale en Canada : le serviteur de Dieu par obéissance consentit à porter un si lourd fardeau. Le Saint-Siège voulut qu'on établit dans le diocèse de Québec la liturgie romaine, et refusa à l'Archevêque de Rouen le pouvoir d'y exercer une juridiction quelconque : le serviteur de Dieu, non-seulement en cela, mais aussi en beaucoup d'autres choses, s'en tint scrupuleusement aux prescriptions venues du Saint-Siège, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

93. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, durant un long épiscopat de 50 ans, satisfît avec la plus grande assiduité à tous les devoirs de justice qu'il croyait nécessaire d'accomplir envers les peuples confiés à sa sollicitude pastorale. C'est pour cela qu'il accourait promptement là où il pouvait rendre service aux autres, et où il semblait que sa présence fût requise. Combien de fois n'entreprit-il pas des voyages difficiles et dangereux, pour contribuer à propager l'Evangile au milieu de ces peuples rudes et barbares, pour subvenir aux nécessités communes, ou pour éloigner l'affliction et le malheur par tous les moyens possibles ! Il suffit de dire que par son héroïsme il mérita le titre d'Apôtre du Canada. Partout où il passa, il laissa les exemples les plus éclatants de sa justice et de toutes ses autres vertus chrétiennes et ecclésiastiques, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

DE LA TEMPÉRANCE HÉROÏQUE DU SERVITEUR DE DIEU.

94. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu unissait aux autres vertus la pratique de la tempérance à un degré héroïque. Dès sa plus tendre jeunesse, il ne voulut point se livrer aux amusements de l'enfance. Cela portait tout le monde à un si grand étonnement que l'on affirmait communément qu'il donnait dans les excès. Devenu jeune homme, en dépit des instances et des sollicitations de tous les siens, il abandonna le monde ; il refusa l'état conjugal, qu'on lui conseillait pour consoler sa mère devenue veuve et les illustres membres de sa famille ; il renonça à ses droits d'aïnesse, à sa seigneurie, aux richesses qui l'attendaient, et consacra à Dieu la virginité de son corps ; il se fit prêtre, et se retira avec bonheur à l'hermitage de Caën, où son amour pour la solitude et pour un système de vie héroïquement tempérant était tel, qu'il servait d'exemple aux plus austères missionnaires qui y demeuraient, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

95. Que la vérité a été et est que cet amour de la solitude chez le serviteur de Dieu ne diminua point pendant son long épiscopat de 50 ans passés en Canada. Quand il n'était point en mission, ou à visiter quelque partie de son diocèse, il demeurait à Québec, siège de sa résidence. Là, il passa une grande partie de sa vie dans le séminaire. Il n'en sortait que pour exercer les devoirs de son ministère épiscopal, et pour accomplir quelque autre acte de vertu héroïque. Jamais il ne sortait pour se récréer un peu, pour faire une promenade. Quand il s'agissait de politesse purement humaine et de visites inutiles, il savait s'en dispenser en donnant de bons prétextes, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

96. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu fut héroïquement tempérant dans ses plus justes désirs. Lorsqu'il se démit de la charge d'Evêque de Québec, il se trouvait en France ; il désirait néanmoins ardemment retourner bientôt au Canada, où il voulait terminer ses jours. Ne pouvant alors réaliser cet ardent désir à cause de mille difficultés, voici avec quelle résignation le serviteur de Dieu écrivait à quelques-uns de ses intimes, prêtres du Canada, désireux de le revoir au milieu d'eux : " Adorons la conduite de Dieu sur nous : J'espérais et j'avais une confiance entière qu'il me donnerait la consolation de m'unir à vous de corps, comme je le suis de cœur et d'esprit ; mais l'aimable providence en dispose tout autrement et selon son bon plaisir, qui doit être tout notre bonheur et notre paix pour le temps et pour l'éternité, " comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

97. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, bien qu'Evêque et d'une famille très-noble, a toujours été très-temperant dans la manière de se vêtir. En voici un exemple : Ayant une fois demandé en France du camelot pour se faire une soutane d'été, on lui en envoya d'une excellente qualité et convenable à un Evêque. Le serviteur de Dieu trouva que se servir d'une aussi belle étoffe pour

lu
il
or
qu
so
tai
ter
vét
tém

9
men
mor
jam
vian
vian
autre
geait
la fr
croût
tait
cache
goût.
vin.
aucun
comm

99.
queme
nécess
après
d'évêq
à la pr
on l'a
un tem
voyaie
sait tou
vivre s

roo.
somme
très-mi
et se
une gr
paillasse
A peine
pour en
de sa c
le mat

lui-même serait commettre une grave intempérance : c'est pourquoi il n'en voulut point user et la donna à une église, afin qu'on en fit un ornement violet. Pour lui, il se procura une autre étoffe si grossière que le prix n'en dépassait pas trente sous l'aune. Il aimait aussi à voir son clergé pratiquer cette tempérance dans le vêtement, et il supportait avec peine les prêtres qui recherchaient dans les habits un ajustement et une délicatesse superflus, en un mot, une manière de se vêtir tant soit peu affectée, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

98. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, non-seulement fut très-tempérant dans sa nourriture, mais aussi extrêmement mortifié. Sa vie n'était qu'un jeûne continu, puisqu'il ne déjeunait jamais et ne prenait tous les soirs qu'une légère collation. En fait de viandes, pour mortifier son goût, il ne voulait manger que de la viande qui commençait à se corrompre. Pour couvrir aux yeux des autres un acte aussi vertueux, le serviteur de Dieu disait qu'il mangeait cette viande parce qu'il n'avait pas de dents pour en manger de la fraîche. Cependant ses dents étaient bien capables de broyer la croûte du pain le plus dur. Si quelquefois, à son insu, on lui apprêtait quelque viande de bonne qualité et de saveur, il disait pour cacher sa mortification, que pour son palais cette viande n'avait aucun goût. Pour breuvage il ne prenait que de l'eau teinte de très-peu de vin. Jamais il ne prenait de vin pur de quelque espèce que ce fût, ni aucune liqueur, ni aucune chose dont la saveur pût flatter le goût, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

99. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu était héroïquement tempérant dans son repos, ne le prenant que par une absolue nécessité. Il ne se couchait que lorsque la nuit était très-avancée, et après avoir rempli les devoirs les plus minutieux de sa charge d'évêque ; il consacrait dans le silence de la nuit un temps très-long à la prière. Après avoir dormi quelques heures, il se levait, comme on l'a déjà vu, bien avant que l'aube du jour parût, afin d'employer un temps plus long à la prière du matin et aux affaires. Ceux qui voyaient ses fatigues exhorbitantes et les retranchements qu'il imposait toujours au repos de son corps, croyaient impossible qu'il pût vivre si vieux, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

100. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, dans son sommeil très-court, ne reposait pas sur un bon lit, mais sur un matelas très-mince, placé sur une planche dure. Il ne se servait pas de draps, et se couvrait toujours d'une simple couverture de laine. Pendant une grande maladie on obtint, à force d'instances, de placer une paillasse sous son matelas afin qu'il reposât un peu plus mollement. A peine guéri, il se contenta de la paillasse sur les planches ; mais pour empêcher qu'on s'en aperçût, lorsque son domestique était sorti de sa chambre, il se levait tous les soirs sans faire de bruit, enlevait le matelas, s'étendait sur la paillasse seule, et le matin il remettait

aussitôt son lit dans l'état où il paraissait aux yeux des autres, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

101. Que la vérité a été et est que la mortification du serviteur de Dieu paraissait jusque dans sa manière de s'asseoir. Voici un détail laissé par le frère Houssart, qui l'a servi dans les vingt dernières années de sa vie. Le serviteur de Dieu avait dans sa chambre un fauteuil ; mais il ne consentait à s'y asseoir que lorsqu'il était extraordinairement faible ou malade. Il se servait de chaises si incommodes pour une personne de son âge qu'il en est souvent tombé en se bessant notablement, ce qui ne l'a jamais détourné de son habitude, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

102. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu n'a reculé devant aucun moyen capable de le faire souffrir et de maltraiter son corps. C'est ainsi que, jusqu'à la plus extrême vieillesse, il se levait seul, sans feu, le plus tard à trois heures du matin, n'ayant même point de poêle dans sa chambre à coucher où il gelait toutes les nuits pendant l'hiver, s'habillait seul, bandait lui-même ses pauvres jambes couvertes de plaies, etc. Pour la même raison, dans les grandes chaleurs de l'été, lorsqu'il était tout trempé de sueur à la suite de quelque fatigue, il ne voulut jamais changer de chemise, et se couchait ainsi au risque de gagner par le froid du soir quelque maladie. Non content de ces mortifications qu'apportaient les vicissitudes des saisons, il portait sur son corps un rude cilice, prenant toutes espèces de précautions pour qu'il ne fût pas aperçu par son serviteur, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

103. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu n'a jamais voulu s'abstenir de dire la sainte messe, tant qu'il fut capable de se tenir debout, quoique les plaies considérables et très-sensibles qu'il avait aux jambes et aux pieds, surtout dans les dernières années de sa vie, fussent une raison très-suffisante pour l'en exempter, et malgré les avis des prêtres du Séminaire et même du médecin, qui lui représentaient le tort qu'il faisait à sa santé en se gênant et souffrant comme il faisait pour dire la sainte messe. Outre le bonheur qu'éprouvait sans doute le serviteur de Dieu à satisfaire sa dévotion envers le très-Saint Sacrement, il est certain, au témoignage de son fidèle serviteur le frère Houssart, qu'il éprouvait une satisfaction spéciale à souffrir de cette manière pour l'amour de son divin maître, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

104. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, dans les dernières années de sa vie, malgré un état de santé déplorable, résultat des fatigues endurées et de toutes les mortifications qu'il pratiquait encore, malgré les plaies très-douleuruses de ses jambes, assistait très-régulièrement, même dans la saison rigoureuse, à tous les offices qui se célébraient dans la cathédrale. Quant il était incapable de marcher, il s'y faisait transporter plutôt que d'y manquer. Cette assistance aux offices causa sans doute à son corps une grande

sou
gran
la m
cette
Sain
le co
faire
le pr

re
tiqu
rain
aban
qui d
la so
Jama
le bic
toute
entre
jusqu
fort d
cours
jours
ralent
confia
seron

106
qu'il
l'autor
guerre
de Ro
Canad
Siège,
Rouen
jurisdic
titulair

107
l'affirm
force to
manière
son che
cessant
l'affaire
généret
qu'il en

souffrance, mais à son cœur héroïque elle était la source de la plus grande consolation. Aussi le serviteur de Dieu, amant passionné de la mortification, éprouva-t-il une véritable joie, quand, par suite de cette assiduité même, pendant le froid glacial qui régna le Vendredi Saint de l'année 1708, il se vit cruellement assailli d'un mal qui devait le conduire au tombeau, au milieu des plus cuisantes douleurs, et le faire voler dans le sein de ce Dieu qu'il aimait si tendrement, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

DE LA FORCE HÉROÏQUE DU SERVITEUR DE DIEU.

105. Que la vérité a été et est que Monseigneur de Laval pratiqua encore héroïquement la vertu de force. Il méprisa souverainement les attraits et en général les choses du monde, et voulut abandonner celui-ci dès l'âge le plus tendre, en renonçant à tout ce qui de près ou de loin pouvait s'y rapporter. Il rechercha toujours la solitude ainsi que les plus dures fatigues dans la vigne du Seigneur. Jamais il ne s'effraya des grandes difficultés qu'il rencontra pour faire le bien. Il fut affligé de graves et longues maladies, qu'il supporta toutes avec une patience, une résignation et une joie indicibles. Il entreprit de tenir son corps en servitude, et il ne se démentit pas jusqu'à son dernier soupir. Il se montra encore homme vraiment fort dans les graves affections morales qu'il eut à endurer pendant le cours de sa longue et laborieuse carrière. En un mot, il marcha toujours avec grande joie dans le chemin de la force, sans jamais se ralentir ni se fatiguer dans la pratique de cette vertu, parce qu'il se confiait en Dieu pour surmonter tous les obstacles, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

106. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, aussitôt qu'il connut que la volonté divine l'appelait à porter le poids de l'autorité épiscopale au Canada, se décida à soutenir avec force la guerre que lui firent en France, avant son départ, tant l'Archevêque de Rouen que certains parlements. Cette guerre le suivit jusqu'au Canada ; mais là aussi il soutint avec vigueur l'autorité du Saint-Siège, lequel voulait que ce ne fût pas l'envoyé de l'Archevêque de Rouen, mais Mgr de Laval seulement qui exerçât dans ce pays la juridiction de Vicaire Apostolique d'abord, et ensuite celle d'Evêque titulaire, comme le déposeront plus longuement les témoins, etc.

107. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, comme l'affirme encore son successeur, Mgr de Saint-Valier, surmonta avec force tous les obstacles qui, en diverses occasions et de différentes manières, s'opposèrent à la droiture de ses intentions et au bien de son cher troupeau. Il éprouva mille difficultés dans les soins incessants et vraiment héroïques qu'il porta à la colonie française et à l'affaire de la conversion des sauvages du Canada. Il s'exposa généreusement à mille fatigues dans les voyages et les traversées qu'il entreprit à différentes reprises dans l'intérêt religieux et matériel

de la colonie et des sauvages, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

108. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu a déployé la plus grande énergie pour faire cesser les terribles ravages que causait la traite de l'eau-de-vie chez les pauvres sauvages. Nous avons déjà dit avec quelle force il s'opposa au mauvais vouloir des autorités civiles qui, par entêtement ou appuyées sur de mauvaises raisons, ont cru, le plus souvent, devoir favoriser cet odieux commerce. Il ne craignit pas de recourir, pour faire respecter les droits de la conscience, aux foudres de l'Eglise, lorsque ce moyen extrême lui parut nécessaire, sachant cependant tempérer une juste sévérité par une miséricordieuse charité et recevoir avec mansuétude les pécheurs qui revenaient à résipiscence. Si le serviteur de Dieu n'eut pas toujours la satisfaction de voir ses efforts couronnés de succès, j'aurais il ne se départit de son courage et de sa force dans cette longue lutte, qui fut une des grandes souffrances de sa vie, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

109. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, dans toutes ses actions, ne s'est jamais proposé autre chose que la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise. C'est pour ce motif noble et élevé qu'il a maintenu, avec tant d'énergie, les droits de l'Eglise dans les questions de préséance, prévoyant les conséquences fâcheuses qui pourraient résulter pour l'avenir de quelque faiblesse à cet égard, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

110. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, une fois convaincu qu'une mesure était propre à procurer la plus grande gloire de Dieu, l'entreprenait et la poursuivait avec une fermeté et une vigueur qui trouvent bien peu d'exemples. Ni les supplications de l'amitié, ni les menaces de la haine ne pouvaient l'arrêter lorsqu'il était persuadé que le bien de l'Eglise demandait l'action. Aussi mit-il toute son énergie à promouvoir ce que son caractère sacré, son zèle d'apôtre, son coup d'œil de génie lui faisaient voir comme étant pour le plus grand bien religieux de son cher pays d'adoption, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

111. Que la vérité a été et est que Mgr de Laval était bien éloigné des idées d'une vaine ambition, comme le prouve le généreux abandon qu'il fit, dans sa patrie, des espérances que lui donnaient légitimement ses talents et sa haute naissance. Mais, d'un autre côté, comprenant l'importance qu'il y avait à imprimer dès lors une impulsion saine et vigoureuse à une jeune nation exposée à des influences bien diverses et quelquefois bien dangereuses, le serviteur de Dieu crut devoir travailler, avec l'énergie qui lui était propre, à imprimer au petit peuple du Canada ce caractère essentiellement chrétien dont l'avenir a si pleinement justifié l'immense portée. C'est là ce qui explique ce que les adversaires de Mgr de Laval ont appelé ses immixtions dans les affaires civiles ; c'est aussi ce qui fait comprendre

pe
civ
l'a
pa
No
lim
etc

les
sa f
au l
des
voya
des
aller
à la
dent
à son
qui l
pas ce
long l

113
sa forc
et en
clergé.
de 30
Agé de
nait à p
humble
laisser
second
qu'il n'e
comme

114.
Laval, p
son cœur
les biens
pendant
exactitud
vœu à ce

115. Q
dès sa jeu
à cette ép
au mond

pourquoi, dans un pays nouveau, où les moindres actes du pouvoir civil pouvaient facilement prendre une direction dangereuse pour l'avenir, le serviteur de Dieu crut devoir faire donner une si large part à l'autorité ecclésiastique dans l'administration même civile de la Nouvelle-France. Ses vues, en effet, s'étendaient bien au-delà des limites de son temps, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

112. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu a mérité les plus grands éloges de son successeur, Mgr de Saint-Valier, pour sa fermeté et sa constance à surmonter les obstacles qui s'opposaient au bien de son cher troupeau ; pour le soin qu'il a pris de la colonie des Français et de la conversion des sauvages ; pour les pénibles voyages qu'il a faits à plusieurs reprises dans les intérêts des uns et des autres ; pour le zèle qui le pressa de passer en France afin d'y aller chercher un successeur, lorsque les forces physiques manquèrent à la grandeur de son courage. C'est aussi le témoignage que lui rendent d'autres contemporains marquants qui ont eu occasion d'écrire à son sujet, en particulier la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, qui loue son zèle pour la gloire de Dieu et son inflexibilité pour ne pas céder à ce qui lui est contraire, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

113. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu fit paraître sa force héroïque surtout à l'occasion des deux incendies qui, en 1701 et en 1705, réduisirent en cendres son séminaire et l'habitation du clergé. Bien qu'il vit ainsi disparaître en quelques heures l'ouvrage de 30 années, le pieux vieillard ne murmura pas un seul instant. Agé de 82 ans lorsque le second désastre détruisit l'édifice qu'il venait à peine de relever de ses cendres, le serviteur de Dieu se soumit humblement à la sainte volonté du Souverain Maître ; puis, sans se laisser abattre par l'épreuve, il entreprit avec courage de réparer le second malheur. Du reste, si grandes étaient sa patience et sa vertu qu'il n'en perdit pas un seul instant sa paix, sa joie, ni sa tranquillité, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

DE LA PAUVRETÉ DU SERVITEUR DE DIEU.

114. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, Mgr de Laval, premier Evêque de Québec, ne s'est pas contenté de tenir son cœur détaché des richesses, mais que de fait, il renonça à tous les biens terrestres, les regardant comme superflus. Ce fut sa maxime pendant sa très-longue vie. Aussi observa-t-il avec une scrupuleuse exactitude la plus grande pauvreté, bien qu'il ne fût lié par aucun vœu à cet égard, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

115. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu commença dès sa jeunesse à pratiquer la sainte vertu de pauvreté, puisque c'est à cette époque de sa vie qu'il renonça volontairement, non seulement au monde, mais à tous les droits de sa naissance que la mort de ses

frères avait réunis sur sa tête. Ce qui fait que, quoique chef d'une maison des plus illustres, il n'a jamais eu de biens de patrimoine. Lorsqu'il fut nommé Archidiacre d'Évreux, il n'employa jamais les revenus de ce bénéfice à se procurer ses aises, mais uniquement à promouvoir le bien de l'Église ou le soulagement des pauvres; au reste il ne garda pas longtemps ce bénéfice; et, pour pratiquer plus parfaitement la pauvreté, il préféra à la vie libre des prêtres séculiers la vie commune des religieux, comme il le fit à Paris d'abord, puis à l'Hermitage de Caen, ainsi que le prouveront plus au long les témoins, etc.

116. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, lorsqu'il fut nommé Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France, se trouva tellement dépourvu de tout qu'il dut recourir à ses amis pour se faire, par leur libéralité, un petit revenu de mille francs, ce qui lui parut suffisant pour aller au delà des mers exercer son apostolat; même il donna plus tard cette rente au Séminaire de Québec, pour ne plus subsister comme Evêque que sur le fonds de la Providence, ainsi que le déposeront plus au long les témoins, etc.

117. Que la vérité a été et est que l'amour du serviteur de Dieu pour la pauvreté paraissait d'une manière héroïque dans l'affection avec laquelle il traitait les pauvres nécessiteux, surtout dans leurs maladies. C'est ce qu'il fit admirablement paraître quand, à peine arrivé à Québec lors de son premier voyage, il se dévoua au service des pauvres malades qui encombraient l'Hôpital. Pendant tout le temps que dura la contagion qui y régnait, le Prêtit n'en sortit presque pas, toujours occupé à servir, instruire et consoler ses chers pauvres, comme le prouveront plus au long les témoins, etc.

118. Que la vérité a été et est que nulle prière, nulle considération, pendant qu'il soignait les malades à l'Hôpital, ne purent l'empêcher de se loger au bout de leur salle, séjour qu'il choisit afin d'être plus à même de leur prodiguer ses services. Lorsque, à son grand regret, il dut ensuite chercher des appartements ailleurs à cause des ecclésiastiques qui vivaient avec lui, il lui fallut bien se pourvoir plus largement pour loger ces derniers. Mais quand, quelques années plus tard, les choses furent changées, il retourna à l'Hôpital avec l'intention d'y demeurer toujours. On n'osa s'opposer de front à cette résolution, de peur de faire trop de violence à son attrait et à sa ferveur; il fallut laisser passer du temps et employer les négociations de quelques personnes de piété pour le faire revenir au Séminaire, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

119. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu avait un tel désir de vivre pauvrement qu'il n'avait au Séminaire qu'une petite chambre très-incommode pour un Evêque. Aussi quelques-uns de ses amis auraient voulu que Mgr de Laval s'entourât davantage de cet éclat extérieur qui impressionne toujours la masse des fidèles; et il lui conseillaient de se bâtir un évêché assez spacieux, œuvre à

123.
dans le
nature, c
richesse
ne regard

laquelle le gouvernement français aurait certainement contribué. Mais le serviteur de Dieu, héroïquement attaché à la sainte vertu de pauvreté, bien loin de souscrire à cette idée, répondit que, cet évêché ne dût-il coûter que cinq sous, il ne voudrait pas les dépenser pour cet objet, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

120. Que la vérité a été et est que le détachement des biens de ce monde, tel que pratiqué par le serviteur de Dieu, lui a permis de soulager toutes les misères, toutes les infortunes dont il a eu connaissance. Il se privait pour cela même du nécessaire, aimant mieux se passer de ce qui n'était pas absolument indispensable, plutôt que de faire la moindre dépense pour se le procurer, et cela afin d'avoir plus à donner aux pauvres, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

121. Que la vérité a été et est que l'esprit de pauvreté du serviteur de Dieu ne paraissait pas moins dans son habillement et dans son entretien. Comme il avait donné ses biens au Séminaire, il n'a jamais voulu pour son habillement que ce que le Séminaire donnait au moindre de ses ecclésiastiques. Bien qu'il reçût souvent des sommes assez considérables, il n'a jamais voulu en employer un sou pour le soulagement, l'entretien ou les besoins de sa personne; mais il donnait tout en aumônes et en œuvres pies. Aussi n'y avait-il personne au Séminaire qui fût plus pauvre dans ses habits : il les portait fort vieux, sales et rapiécés, quelque effort que fit son serviteur pour lui en faire prendre d'autres. Pendant les vingt dernières années de sa vie, il n'a eu que deux soutanes d'hiver, dont l'une, lorsqu'il est mort, était encore très-bonne, tandis que celle qu'il portait habituellement était toute rase et rapiécée, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

122. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, pendant tout le temps qu'il a demeuré hors du Séminaire, n'avait que deux serviteurs, dont un homme de chambre et un jardinier; encore ce dernier, le prêtait-il aux pauvres gens quand ils en avaient besoin. Quant à son homme de chambre, même pendant les vingt dernières années de sa vie, alors qu'il était accablé par l'âge et par les infirmités, et malgré le rang et la dignité de sa personne, le serviteur de Dieu n'a jamais voulu recevoir de lui le moindre service, lorsqu'il pouvait se le rendre à lui-même. C'est ainsi que, comme il a déjà été dit, tant qu'il a été capable de se lever, il s'habillait seul, pansait lui-même les plaies de ses jambes, faisait son propre lit, allumait son feu, balayait sa chambre, desservait sa table, etc., comme s'il eût été un homme de la plus pauvre condition, ainsi que le déposeront plus au long les témoins, etc.

123. Que la vérité a été et est que la grâce avait tellement pris, dans le cœur du serviteur de Dieu, la place des inclinations de la nature, qu'il semblait qu'il fût né avec une véritable aversion pour les richesses, pour les plaisirs et pour les honneurs, en tant que ceux-ci ne regardaient que sa personne. Il fut l'ennemi déclaré du faste et de

l'éclat. " Pas un pauvre curé de France, dit le frère Houssard, qui ne fût mieux nourri, mieux vêtu, mieux meublé que ne l'était l'Évêque de Québec, " de l'illustre famille des Montmorency. Bien loin d'avoir un équipage convenable à sa qualité et à sa dignité, il n'avait pas seulement un cheval à lui. Sur la fin de ses jours, lorsque son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de marcher, s'il lui fallait sortir, il était obligé d'emprunter une voiture, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

124. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu ne s'est pas contenté de pratiquer pour lui-même la vertu de pauvreté: il a voulu aussi inculquer le même esprit à son clergé. Dans l'impossibilité d'établir tout d'abord des cures fixes dans tout son immense diocèse, parce que les habitants dispersés n'auraient pu fournir à l'entretien des curés, il voulut que tous ses prêtres séculiers formassent, sous le nom de missionnaires, une même famille, dont le centre, à l'Évêché d'abord, fut ensuite transféré au Séminaire, lorsque celui-ci fut établi, et cela pour le temporel aussi bien que pour le spirituel. A cette fin, chaque missionnaire, au lieu de thésauriser pour son propre compte, remettait à la masse commune tout ce qu'il retirait de sa paroisse, après avoir prélevé les dépenses nécessaires et les aumônes convenables, ce dont il rendait compte de temps en temps au Supérieur. Mais aussi le Séminaire était le refuge du missionnaire dans ses maladies et dans sa vieillesse. Cet esprit de pauvreté était si grand dans l'Évêque et dans tout son clergé, qu'on fut longtemps incertain si l'on ferait, pour le Séminaire, aucune acquisition dans le pays, regardant comme plus parfait et plus apostolique de s'abandonner à la providence. Ce ne fut qu'après bien des délibérations qu'on se déterminait à faire des acquisitions suffisantes pour l'entretien honnête du Séminaire et pour l'éducation gratuite de la jeunesse, mais sans vouloir se départir de la désappropriation individuelle, qui laissait tout en commun entre les mains du supérieur. Cet état vraiment apostolique a duré un grand nombre d'années, jusqu'à ce que les progrès croissants du pays aient permis d'établir des paroisses se soutenant par elles-mêmes, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

125. Que la vérité a été et est que, si le serviteur de Dieu réussit à inspirer à ses prêtres un si grand détachement des choses de la terre, c'est qu'il marchait lui-même à leur tête dans cette voie, n'y ayant personne dans son clergé qui vécût plus pauvrement que lui. Il témoignait une estime particulière pour les personnes qu'il voyait, dans le Séminaire, pratiquer la pauvreté, surtout dans le vivre et dans les habits; et il ne supportait qu'avec peine ceux en qui il croyait reconnaître trop d'ajustements, de propreté affectée et de délicatesse dans leurs habillements. Il recevait avec la plus grande charité et la plus vive tendresse ses curés-missionnaires lorsqu'ils venaient loger chez lui et plus tard au Séminaire; mais il était surtout enchanté lorsqu'ils se présentaient à lui avec des habits usés et dans tout l'extérieur d'une vraie pauvreté, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

La
ver
par
cat
tôt
de
con
de
cons
rait
pât
sero
12
une
aux
prem
vices
dans
plus
infr
long
12
de tr
mém
souff
dant
d'han
de fa
dome
servit

126. Que la vérité a été et est que, sur la fin de sa vie, le serviteur de Dieu, par suite de ses libéralités de tout genre, se trouva réduit à la plus grande et à la plus parfaite pauvreté, comme le fait voir le petit trait suivant. Peu de temps avant sa mort, son serviteur, le frère Houssard, ayant trouvé, au fond d'une cassette, un petit couteau de cinq à six sous, le lui demanda en souvenir. Le bon vieillard le lui donna en disant : " Mon enfant, si je possède encore ce couteau, je vous le donne de bon cœur, afin de ne posséder plus rien sur la terre, et que je sois entièrement dégagé de tous les biens de ce monde. " Aussi le serviteur de Dieu, au moment de sa mort, s'est-il trouvé si dénué de toutes ressources, qu'il n'a pas eu un seul denier dont il pût disposer en faveur des pauvres. Ses hardes mêmes, à part une soutanne, étaient tellement usées, qu'elles ne pouvaient être données, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

DE L'HUMILITÉ HÉROÏQUE DU SERVITEUR DE DIEU.

127. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, Mgr de Laval, premier Evêque de Québec, a pratiqué jusqu'à l'héroïsme la vertu d'humilité. Bien loin de rechercher les dignités, ce ne fut que par obéissance qu'il accepta en France, dans sa jeunesse, un canonicat et l'archidiaconat d'Evreux. Aussi résigna-t-il ces fonctions aussitôt qu'il le put. De même l'obéissance seule le fit consentir à accepter de venir au Canada en qualité d'Evêque. Il aurait préféré y venir comme simple missionnaire. Mais ne pouvant méconnaître la volonté de Dieu dans les désirs réunis du Roi de France et du Saint-Siège, il consentit à se laisser consacrer, à la condition toutefois qu'il ne serait d'abord que vicaire apostolique de la Nouvelle-France, afin qu'on pût le rappeler si, dans la suite, on l'y jugeait inutile, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

128. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu possédait une si profonde humilité que celle-ci le porta constamment à rendre aux autres les services les plus infimes. Nous l'avons vu, lors de sa première traversée en Amérique, rendre aux pauvres matelots les services les plus humiliants, malgré sa qualité d'Evêque. Nous l'avons vu, dans l'Hôpital de Québec, fixer son séjour près des malades, pour être plus à portée de leur rendre des services qui souvent répugnent aux infirmiers de profession eux-mêmes, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

129. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, bien que de très-noble origine, bien que revêtu de la dignité épiscopale, et même lorsque, sous le poids d'une vieillesse plus qu'octogénaire, il souffrait d'infirmités très-douleuruses et continuelles, persista cependant si héroïquement dans les sentiments et la pratique de la vertu d'humilité, qu'il n'a jamais permis à ceux qui étaient à son service de faire auprès de lui ces fonctions qu'on a coutume d'exiger des domestiques, quelque viles qu'elles fussent. Il ne laissait faire à son serviteur que ce qu'il se trouvait dans l'impossibilité d'exécuter lui-

même. C'est ainsi que nous l'avons vu allumer lui-même son feu, balayer sa chambre, desservir sa table, faire son lit, raccommoder ses pauvres linges, et le reste, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

130. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu recherchait ardemment les humiliations et les mépris, désirs qu'il ne pouvait pas facilement satisfaire, à cause de la nécessité où le plaçaient ses fonctions de faire presque constamment des actions plutôt propres à lui attirer l'estime. Voici donc, entre autres, un moyen qu'il crut propre à atteindre son but et à éloigner de la pensée des gens la vénération qu'inspirait à tous son héroïque vertu. Nous avons parlé de sa mortification qui le portait à choisir pour sa nourriture les choses les plus communes et les plus repoussantes. Pour cacher sa mortification et satisfaire en même temps son désir d'être méprisé, le serviteur de Dieu imagina de paraître très-difficile sur la nourriture : il se plaignait de tout ce qu'on lui apportait, ne trouvait rien à son goût, faisait faire plusieurs voyages à la cuisine pour changer ses mets, ce qui se terminait toujours par lui faire trouver acceptable ce que les autres auraient trouvé fort mauvais. Il réussit si bien dans ce stratagème que, si son fidèle serviteur, le frère Houssard, n'eût pas découvert et fait connaître cette pieuse fraude, il eût effectivement laissé la réputation d'un homme difficile à satisfaire à cet égard. Le frère Houssard donne encore à cette conduite du serviteur de Dieu un second motif : il dit que Mgr de Laval voulait par là éprouver la patience et augmenter les mérites de ceux qui le servaient et pour lesquels, du reste, il avait la plus vive affection et la plus tendre bonté, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

131. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, de même qu'il brûlait du désir d'être méprisé, de même aussi ne pouvait-il souffrir les éloges. Si quelqu'un voulait lui adresser des louanges sur les œuvres merveilleuses qu'il accomplissait, il s'opposait à ce qu'on continuât de lui tenir un pareil langage ; et c'était lui causer un véritable chagrin que de lui faire un compliment, soit public, soit privé, sur ses vertus, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

132. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu avait de lui-même une très-basse estime. Quoiqu'il menât la vie la plus méritoire et qu'il fût vraiment martyr de l'exercice des vertus les plus difficiles, il se reconnaissait grand et misérable pécheur, et il ne mettait sa confiance que dans l'infinité miséricorde de Dieu. Il cherchait, autant que possible, à cacher ses œuvres admirables ; mais l'éclat n'en pouvait pas toujours demeurer secret, Dieu le permettant ainsi, malgré les efforts de son serviteur, pour la plus grande édification du troupeau qu'il lui avait confié, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

133. Que la vérité a été et est que jamais personne ne s'est plus défiée d'elle-même que le serviteur de Dieu, ni n'a demandé avec

plus d'hum
ses inférieu
suivre, dan
ces paroles
pas, mais s
consultait-i
concert av
rience, ses
oracle don
grande à ce
le frère Ho
lité du serv
haut degré

DES DON

134. QU
tique cons
faveur de
qui vécur
quer ces v
d'une man
visiblement
rable Mar
civilisée q
rempli d'a
même cau
cœurs les
comme le

135. Q
l'assistanc
naître aux
nard, Jésus
dans une
entre les
obstacles
" Mon P
fort que t
l'accent q
missionna
de ses lab
lui coûtâ

136. Q
avoir emp
pécher le
pauvres
cet infâm
Or Dieu

plus d'humilité ni suivi avec plus de docilité les avis, même de ses inférieurs et de ses disciples. Son premier principe fut de suivre, dans le gouvernement, l'esprit de Jésus-Christ, marqué par ces paroles du Sage : *Vous a-t-on établi supérieur, ne vous en élevez pas, mais soyez parmi vos inférieurs comme l'un d'entre eux.* Aussi consultait-il constamment son clergé et ne voulait-il agir que de concert avec lui, quoique par ses lumières supérieures, son expérience, ses travaux, son génie, ses vertus, sa dignité, il fût un oracle dont tout le clergé respectait les vues. Son humilité était si grande à cet égard que souvent il recourait aux avis de son serviteur, le frère Houssard, lequel, bien que connaissant déjà l'héroïque humilité du serviteur de Dieu, n'en demeurait pas moins émerveillé au plus haut degré, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

DES DONS SURNATURELS ET DES MIRACLES DU SERVITEUR DE DIEU.

134. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, par la pratique constante de ses héroïques vertus, obtint de son divin Maître la faveur de dons surnaturels. Des personnes sages, savantes et pieuses, qui vécurent de son temps, et le virent de leurs propres yeux pratiquer ces vertus, ont écrit que le Saint-Esprit était descendu en lui d'une manière en tout surnaturelle, et que ce divin Esprit le dirigeait visiblement dans ses actions. De là vient, au témoignage de la Vénérable Marie de l'Incarnation, que le Canada tout entier, tant la partie civilisée que celle qui était encore sauvage, fut d'un bout à l'autre rempli d'admiration pour le serviteur de Dieu. Il faut attribuer à la même cause l'onction spéciale de ses paroles, leur efficacité sur les cœurs les plus endurcis et jusque dans la familiarité de la conversation, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

135. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, grâce à l'assistance d'une lumière toute surnaturelle, fit plusieurs fois connaître aux autres la volonté de Dieu par rapport à eux. Le P. Ménard, jésuite, en rend témoignage pour son propre compte. Il dit, dans une de ses lettres, qu'ayant rencontré le serviteur de Dieu, entre les Trois-Rivières et Montréal, celui-ci lui dit, à l'occasion des obstacles qui s'opposaient au voyage du Père chez les Outaouais : " Mon Père, toute raison semble vous retenir ici : mais Dieu, plus fort que tout, vous veut en ces quartiers-là." Le Père fut frappé de l'accent qui accompagnait ces paroles, lesquelles furent pour le saint missionnaire une consolation et un puissant encouragement au milieu de ses labeurs et des immenses fatigues de cette terrible mission qui lui coûta la vie, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

136. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, après avoir employé toutes les voies de douceur et de persuasion pour empêcher le commerce de l'eau-de-vie, qui faisait un mal immense aux pauvres sauvages, lança l'excommunication contre ceux qui faisaient cet infâme trafic, sans en excepter les autorités qui le protégeaient. Or Dieu voulut que l'arme céleste employée par un serviteur si ver-

tueux et si enflammé de zèle pour une sainte cause, fût appuyée d'effets extérieurs qui augmentèrent considérablement l'opinion de sainteté que l'on avait de sa personne. Ainsi il permit que le gouverneur, M. d'Avaugour, qui protégeait ce commerce et se moquait des prières comme des menaces du serviteur de Dieu, fût rappelé en France, perdit tous ses effets par des malheurs imprévus, et finalement trouvât la mort dans une bataille, ce qui fut regardé comme autant d'e châtimens. Dieu permit que les particuliers qui avaient trafiqué de l'eau-de-vie, fussent visiblement châtiés par la justice divine : plusieurs tombèrent dans des crimes énormes et reçurent des flétrissures publiques. Dieu permit encore que tout le pays fût pendant six mois agité par des tremblements de terre et par des phénomènes affreux, qui convertirent bien du monde. Ce qui fit dire que Dieu semblait exécuter l'excommunication lancée par son serviteur, et prévenir les ordres du Roi, qui pendant quelques années ne furent pas nécessaires, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

137. Que la vérité a été et est que la ville de Québec, en 1690, se trouva dans le plus grand danger, étant assiégée par une flotte anglaise très-puissante, tandis que la ville se trouvait presque sans ressources. Dans une circonstance si critique, on comprit que c'était d'en haut que devait venir le secours. On devait construire bientôt une nouvelle église à la basse-ville. Le serviteur de Dieu conseilla aux âmes pieuses de promettre que le nouveau temple serait placé sous le vocable de N.-D. de la Victoire, si la ville et le pays étaient délivrés du pressant danger où ils se trouvaient. Les fidèles firent cette promesse et se mirent en prières, ayant à leur tête le serviteur de Dieu. Or il arriva, à la grande admiration de tous, que la ville fut délivrée presque sans coup férir, l'ennemi ayant cru devoir se retirer, persuadé qu'il fut que c'était inutile de continuer. On reconnut, dans cette délivrance si extraordinaire, une protection signalée de la sainte Vierge, et l'on ne manqua pas de lui en témoigner de solennelles actions de grâces, surtout en accomplissant le vœu inspiré par le serviteur de Dieu, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

DE LA RENOMMÉE DE SAINTETÉ DU SERVITEUR DE DIEU
PENDANT SA VIE.

138. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu eut, pendant sa vie, la réputation la plus étendue de sainteté, non-seulement à Québec, mais dans tout le Canada. Partout on parla de ses vertus héroïques, de sa sainteté extraordinaire; partout on avait pour lui le plus grand respect et la plus profonde vénération. A Québec on l'appelait *le saint*. Quand il sortait de Québec pour visiter quelque partie de son diocèse ou pour quelque mission, les gens, tant français que sauvages, accouraient sur son passage, et allaient même souvent très-loin à sa rencontre, attirés sans doute par sa qualité d'Évêque, mais surtout par sa réputation de sainteté; et il n'y

avait mar
déposeron

139. Q
au servite
commune
pieuses.
estimer le
raison."
Rivières,
la vertu s
Mère Ma
un mot, i
déposeron

140. Q
brillait d
miraient
encourag
sans born
du Cana
illustre p
de Québ
ciel accoi
mé du d
autres ve
rendant
modèle,
ront plus

141. C
Dieu a d
de Saint
touchant
grandes
naire où
solides l
tion qu'
suspect
au long

142.
servite
elle
c'intra
et autre
sainteté
ment "
œuvre,
pas à le

avait marque de respect qu'ils ne vinsent à lui prodiguer, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

139. Que la vérité a été et est que cette estime était témoignée au serviteur de Dieu non-seulement par les personnes simples et communes du peuple, mais aussi par les personnes sages, instruites et pieuses. Ainsi M. le Vicomte d'Argenson écrivait : " Je ne puis assez estimer le zèle et la piété de M. de Pétrée ; c'est un vrai homme d'oraison." De même M. Pierre Boucher, qui fut gouverneur des Trois-Rivières, écrivait en 1663 : " Nous avons un Evêque dont le zèle et la vertu sont au delà de ce que j'en puis dire." De son côté, la Vén. Mère Marie de l'Incarnation disait de lui : " Pour tout résumer en un mot, il a tous les signes et les caractères d'un saint," comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

140. Que la vérité a été et est que la sainteté du serviteur de Dieu brillait d'un si vif éclat, que tous les missionnaires du Canada s'y miraient comme dans un céleste miroir, et en tiraient un puissant encouragement dans leurs fatigues. Ils avaient en lui une confiance sans bornes, et l'appelaient leur père, leur saint prélat, le protecteur du Canada. Ils remerciaient Dieu en toute sincérité de ce que cet illustre prélat faisait revivre d'une manière si éclatante, dans l'Evêque de Québec, l'esprit admirable de la primitive Eglise, et de ce que le ciel accordait à un pays barbare un pasteur, non-seulement enflammé du désir du martyre, mais qui voulait encore pratiquer toutes les autres vertus, enseignant ainsi leur devoir aux missionnaires, et se rendant digne, par ses paroles et par ses œuvres, de leur servir de modèle, pendant sa très-longue carrière épiscopale, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

141. Que la vérité a été et est que, de son vivant, le serviteur de Dieu a été tenu dans la plus profonde estime par son successeur Mgr de Saint-Valier. On en peut juger par l'opinion que celui-ci émet touchant la sainteté de son illustre prédécesseur : " Toutes les grandes vertus que je lui vois pratiquer chaque jour dans le Séminaire où je demeure avec lui, mériteraient bien en cet endroit de solides louanges, mais sa modestie m'impose silence, et la vénération qu'on a pour lui, partout où il est connu, est un éloge moins suspect que celui que j'en pourrais faire," comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

142. Que la vérité a été et est que la réputation de sainteté du serviteur de Dieu, même de son vivant, n'a pas été limitée au Canada. Elle s'est répandue bien au-delà des bornes de ce pays. Ainsi les membres de la Société de Jésus, Jean-Paul Oliva, Charles de Noyelle, et autres, furent tellement impressionnés de la grande réputation de sainteté dont il jouissait même à Rome, qu'ils écrivaient successivement " que leurs missionnaires, appelés à coopérer dans une si grande œuvre, s'ils ont jeté quelque éclat, l'avaient emprunté, ils n'hésitent pas à le dire, à l'astre dont ils étaient les satellites " ; ils les estiment

heureux " s'ils ne sont pas des copies insensibles de leur modèle, et s'ils suivent au contraire avec fidélité les traces des pas du Christ, dont ils ont devant les yeux un imitateur parfait " ; ils les compteront parmi les saints " s'ils représentent leur Père céleste en cherchant à imiter le père que leur a donné sur la terre Celui qui seul mérite ce nom. " D'après cela, il est bien évident que le serviteur de Dieu avait, à Rome même, une grande réputation de sainteté, et qu'on y était plein d'admiration pour les exemples héroïques de vertu qu'il donnait, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

143. Que la vérité a été et est que la réputation du serviteur de Dieu était déjà universelle en France. Là, personne qui ne le connaît comme un saint, qui n'écoutât avec admiration le récit des œuvres merveilleuses qu'il accomplissait au Canada. Et ce sentiment était universel : c'était celui des nobles et des gens du peuple, du clergé et des laïques, de la cour elle-même, à commencer par Louis XIV. Le serviteur de Dieu fit en France plusieurs voyages pour y traiter des affaires qui concernaient son église ; et chaque fois on le regarda comme nous venons de le dire. Dans un de ces voyages, il fut reçu à la cour, par le grand Roi lui-même, avec tout l'éclat que donnent un grand nom, de grands travaux, des vertus reconnues par tous comme héroïques, une sainteté éminente, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

DE LA PRÉCIEUSE MORT DU SERVITEUR DE DIEU ET DU CONCOURS A SES FUNÉRAILLES.

144. Que la vérité a été et est que l'heure de passer à une vie meilleure devait sonner pour le serviteur de Dieu, Mgr de Laval, dans la 86^{ème} année de sa vie. Le fruit était mur pour le Ciel. Ses infirmités, depuis l'âge de 62 ans, n'avaient fait que s'aggraver. Néanmoins, malgré son grand âge, malgré les grandes souffrances qui l'accablaient, il s'était montré toujours très-fidèle à continuer ses exercices de piété et ses pratiques de vertus héroïques, avec la ferveur de sa jeunesse et de son âge mur, et plutôt avec une ferveur qui n'avait fait que croître avec les années. En particulier, nous avons vu que, nonobstant les conseils de ceux qui l'entouraient, il n'avait jamais voulu se départir de son assiduité à assister aux longs offices publics de la cathédrale, et que même il s'y faisait porter lorsqu'il ne pouvait marcher, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

145. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu passa de cette manière le carême de 1708. Dans la Semaine Sainte il éprouva un redoublement de douleur, dans un pied surtout ; mais sans s'y arrêter il voulut être assidu aux séances les plus longues. Cet excessif mépris de ses infirmités corporelles fit que, le Vendredi Saint, jour où le froid fut excessif, comme il assistait aux Ténèbres, sans feu dans l'église, il contracta une angelure qui lui fit souffrir des douleurs inouïes, et fut cause de sa mort, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

146. Q
viteur de
péchés du
terminer l
son, et d'y
Dieu. Il f
excessives
ne pouvai
veur avec
des sentin
et des rét
grande in
déposeront

147. Q
Dieu pro
dément
paroles :
puis, lui
leurs enf
de la plu
A cette q
étaient d
roïque hu
long les t

148. C
reçu les
édifier le
ques de
lieu des
rendit à
matin.
telle pau
pas une
ront plu

149.
mort du
peuple a
sa dépo
une sain
chagrin
des in.
transpo
posé pu
ne dim
da' : les
voir le

leur modèle, et pas du Christ; ils les comptent céleste en cherchant. Celui qui seul est le serviteur de sainteté, et qu'on ne de vertu qu'il ins, etc.

du serviteur de qui ne le connaît récit des œuvres sentiment était ple, du clergé et Louis XIV. Le our y traiter des on le regarda ges, il fut reçu à que donnent un ar tous comme ont plus au long

OU CONCOURS A

esser à une vie de Laval, dans le Ciel. Ses ggraver. Néanmoins souffrances qui continuer ses exercices la ferveur de leur qui n'avait avons vu que, n'avait jamais offices publics u'il ne pouvait s, etc.

Dieu passa de nte il éprouva mais sans s'y s. Cet excessif di Saint, jour bres, sans feu r des douleurs plus au long

146. Que la vérité a été et est que, six jours avant sa mort, le serviteur de Dieu s'offrit en sacrifice pour porter la peine de tous les péchés du Séminaire; qu'il demanda à Dieu avec instance de l'exterminer lui seul, de détruire entièrement le péché de sa sainte maison, et d'y maintenir jusqu'à la fin des siècles le très-saint amour de Dieu. Il fut exaucé par le redoublement de ses douleurs, qui furent excessives. Le bon frère Houssart, témoin de cette scène, dit qu'il ne pouvait retenir ses larmes, quand il se rappelait l'accent et la ferveur avec laquelle son excellent maître avait fait cette offrande, avec des sentiments extraordinaires d'humilité et de mépris de lui-même, et des retours d'une véritable confiance en Dieu, nonobstant sa très-grande indignité, suivant l'expression du pieux mourant, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

147. Que la vérité a été et est que, lorsqu'on vit le serviteur de Dieu proche de sa fin, un prêtre du Séminaire, qui lui était profondément attaché et le regardait comme un saint, lui adressa ces paroles: " Monseigneur, nous quitteriez-vous sans nous rien dire ? " puis, lui nommant plusieurs Evêques qui avaient donné des conseils à leurs enfants spirituels au moment de leur mort, il lui dit avec le ton de la plus vive affection: " Pourquoi ne seriez-vous pas comme eux ? " A cette question, le malade, recueillant ses forces, répondit: " Ils étaient des saints, et je suis un pécheur ; " ce qui fait bien voir l'héroïque humilité du serviteur de Dieu, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

148. Que la vérité a été et est que le serviteur de Dieu, après avoir reçu les derniers sacrements avec une céleste dévotion, continua à édifier les nombreuses personnes qui entouraient son lit, par les marques de la plus vive componction et par sa patience héroïque au milieu des plus cuisantes douleurs. Ce fut dans ces sentiments qu'il rendit à Dieu sa belle âme le 6 mai 1708, entre 6 et 7 heures du matin. Il avait 85 ans et quelques jours. Il s'était réduit à une telle pauvreté par ses aumônes, comme il a déjà été dit, qu'il ne laissa pas une obole dont on pût disposer après sa mort, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

149. Que la vérité a été et est que la douloureuse nouvelle de la mort du serviteur de Dieu fut à peine répandue dans la ville, que le peuple accourut de toutes parts en foule compacte, entourant en pleurant sa dépouille mortelle, et se succéda jour et nuit sans interruption avec une sainte avidité autour de sa bière, pour manifester son affectueux chagrin et faire toucher au corps du serviteur de Dieu des chapelets, des images et autres objets de piété. Le jour suivant, le corps fut transporté à la cathédrale, voisine du Séminaire. Il y demeura exposé pendant deux jours, pendant lesquels l'empressement du peuple ne diminua point. Cet empressement était même tel que l'on entendait les enfants pleurer au milieu de la foule de ce qu'ils ne pouvaient voir le visage de leur bien-aimé père, et crier: " Laissez-nous donc

approcher, laissez-nous voir le saint, ” comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

150. Que la vérité a été et est que les communautés religieuses exprimèrent un grand désir de voir dans l'intérieur de leurs églises le corps vénéré de l'illustre Prélat, ce qui fut accordé de grand cœur par le Séminaire. Les églises furent donc tendues de noir ; on dressa au milieu un pompeux catafalque tout entouré de lumières pour y déposer le précieux dépôt. Le troisième jour après sa mort, le corps du serviteur de Dieu fut porté processionnellement dans les quatre églises de la Haute-Ville, c'est-à-dire, dans les églises des Récollets, des Ursulines, des Jésuites et de l'Hôtel-Dieu. Six ecclésiastiques, qui se remplaçaient à chaque station, portaient le cercueil avec grande affection. Le clergé de Québec, les religieux, tous les curés et missionnaires venus exprès de trente lieues à la ronde faisaient cortège ; on y comptait, avec les enfants de chœur, cent cinquante personnes, ce qui était considérable pour l'époque. Aussi jamais l'on n'avait vu dans le pays de convoi funèbre aussi solennel ; et toute la population, tant de la ville que de la campagne, qui avait pu venir à la triste et imposante cérémonie, s'était empressée de rendre cet hommage au père de la colonie, à celui qu'on appelait le saint premier Evêque de la Nouvelle-France, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

151. Que la vérité a été et est que le corps du serviteur de Dieu, après avoir été porté ainsi processionnellement, le 9 n^e, dans les églises des quatre communautés religieuses de la Haute-Ville, fut à la fin porté à la cathédrale pour l'inhumation. Ce fut là qu'eut lieu la grande cérémonie des funérailles. Il y eut messe solennelle à laquelle prirent part les plus hautes dignités ecclésiastiques, en présence de tout le clergé séculier et régulier ainsi que de toutes les autorités civiles, et d'un immense concours de peuple. Enfin on donna une sépulture très-honorable au corps du serviteur de Dieu dans la cathédrale même, au-dessous du chœur, près du grand autel, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

DE LA RÉPUTATION DE SAINTETÉ DU SERVITEUR DE DIEU APRÈS SA MORT, ET DE SES MIRACLES.

152. Que la vérité a été et est que la mémoire du serviteur de Dieu ne s'arrêta pas au temps de sa vie, non plus que sa réputation de sainteté. Les générations successives se la sont transmise comme une pieuse croyance. Il ne pouvait en être autrement, puisque ses vertus, bien que non connues en entier, devaient cependant répandre leur lumière dans tous les siècles suivants. Le 4 juin de l'année de sa mort, les Religieuses Ursulines voulurent rendre un hommage spécial au serviteur de Dieu en faisant célébrer dans leur église un service solennel pour le repos de son âme. Il y eut une seconde oraison funèbre par l'illustre M. de la Colombière, qui dit, en parlant du serviteur de Dieu : “ Sa vie a été un tissu d'actions si saintes et si

héroïques
il nous a m
mérite, ” e

153. Qu
Dieu, on t
tât les très
imitateur.
teur de Di
par amour
plairait à l
siastiques,
de M. de
du servite
etc.

154. Q
persuadés
mort en sa
servée not
reculées, s
de la gran
Dieu, leur
crédit, Di
les témoin

155. Q
plus de v
de la pens
auraient d
recueillit
partenu a
qu'on ouv
tout pour
L'événem
effet plus
demandé
objets, q
pitaines
reliquaire
eux. Ils
serviteu
sance d
témoins.

156. Q
rale qu
serviteu
extraord
mités, c

héroïques qu'en nous laissant embaumés de l'odeur de ses vertus, il nous a mis dans l'impuissance de faire connaître l'étendue de son mérite," comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

153. Que la vérité a été et est qu'après la mort du serviteur de Dieu, on ne douta pas que dans la suite Notre-Seigneur ne manifestât les trésors de grâces qu'il avait répandus dans l'âme de son fidèle imitateur. On en était d'autant plus persuadé que, comme le serviteur de Dieu s'était toujours appliqué à cacher ses plus belles actions, par amour pour la vie humble et retirée, on espérait que Dieu se plairait à le glorifier sur la terre. De fait, plusieurs personnages ecclésiastiques, entre autres le Grand Vicaire Glanville, au témoignage de M. de la Tour, constatèrent plusieurs miracles opérés au tombeau du serviteur de Dieu, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

154. Que la vérité a été et est que les Canadiens ont toujours été persuadés que le premier Evêque de Québec, Mgr de Laval, était mort en saint après avoir vécu en saint. Cette réputation s'est conservée non-seulement à Québec, mais jusque dans les parties les plus reculées, surtout du Canada Français. La haute idée qu'ils ont eue de la grande gloire dont est allé jouir dans le Ciel le serviteur de Dieu, leur a toujours fait espérer que, par son intercession et son crédit, Dieu bénirait leur pays, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

155. Que la vérité a été et est que le frère Houssart, témoin pendant plus de vingt ans des héroïques vertus du serviteur de Dieu, pénétré de la pensée que c'était un saint et persuadé du grand désir que tous auraient de posséder quelque chose ayant appartenu au pieux Evêque, recueillit avec grande affection tout ce qu'il put des effets ayant appartenu au serviteur de Dieu, trempa des linges dans son sang lorsqu'on ouvrit son corps, coupa ses cheveux et conserva ses habits, le tout pour servir, suivant son expression, de très-précieuses reliques. L'événement prouva la providentielle prudence du bon frère. En effet plus de 3000 personnes de toutes sortes d'états et de conditions demandèrent avec empressement de petites parcelles de ces divers objets, qu'elles portèrent sur elles avec respect et dévotion. Des capitaines de vaisseaux et des officiers de troupes firent faire exprès des reliquaires d'argent pour enfermer de ces parcelles et les porter sur eux. Ils étaient mus à cela par leur haute idée du grand mérite du serviteur de Dieu, et par la confiance qu'ils avaient dans la puissance de son intercession, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

156. Que la vérité a été et est que cette idée et cette estime générale que chacun avait du grand mérite et de la haute sainteté du serviteur de Dieu étaient de beaucoup augmentées par les secours extraordinaires et miraculeux que plusieurs recevaient dans leurs infirmités, comme en font foi un grand nombre de lettres du temps. Plus

sieurs, en effet, en recourant à l'intercession du serviteur de Dieu furent délivrés de leurs maladies corporelles ; d'autres furent secourus dans leurs besoins spirituels. Ces faits conduisirent naturellement à cette pensée consolante que, de même que, pendant sa vie au milieu de ses enfants bien-aimés, il fut toujours occupé à les soulager pour le corps et pour l'âme ; de même aussi, après sa mort, il tourne constamment, du haut du ciel, son regard paternel sur le Canada pour y répandre les bienfaits d'en haut, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

157. Que la vérité a été et est que la réputation de sainteté du serviteur de Dieu, en traversant tant d'années jusqu'à nos jours, ne s'est jamais éteinte. Elle est au contraire plus vivace que jamais dans tout le Canada, mais surtout à Québec. En 1874, à l'occasion du deuxième centenaire de l'érection du siège épiscopal de cette ville, on y réunit tous les Évêques du Canada avec un grand nombre de ceux des Etats-Unis, et un nombre immense de citoyens ; or le point culminant de cette fête fut le souvenir des grandes actions et des héroïques vertus de Mgr de Laval. Trois ans plus tard, la divine Providence permettait qu'on exhumât les restes vénérés du premier Évêque de Québec. On en fit, en mai 1878, la translation solennelle dans les caveaux de la chapelle du Séminaire, au milieu d'un tel concours de peuple que jamais l'on n'avait vu de démonstration semblable. Les communautés demandèrent comme autrefois à revoir les précieux restes, et l'on dut renouveler la procession qui eut lieu au jour de ses premières funérailles. Cette seconde pompe funèbre raviva, si c'était possible, les sentiments de confiance du peuple envers le premier Évêque de Québec. Depuis cette époque on ne cesse de venir demander quelques parcelles de son tombeau, et l'on entend parler à chaque instant de faveurs obtenues par l'intermédiaire de celui qu'on appelle le saint apôtre du Canada, comme le déposeront plus au long les témoins, etc.

serviteur de Dieu
s furent secourus
naturellement à
sa vie au milieu
soulager pour le
tourne constam-
da pour y répan-
lus au long les

de sainteté du
à nos jours, ne
que jamais dans
à l'occasion du
e cette ville, on
ombre de ceux
or le point cul-
ns et des héroï-
a divine Provi-
premier Évêque
solennelle dans
in tel concours
ion semblable.
oir les précieux
au jour de ses
aviva, si c'était
ers le premier
e venir deman-
arlier à chaque
qu'on appelle
us au long les

